



Observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication

1^{er} état des lieux – 1^{er} mars 2013

Avant-propos

Contrairement à beaucoup d'idées reçues, et même si une prise de conscience se fait jour, la place des femmes dans le champ de la culture et de la communication est bien éloignée d'un objectif si ce n'est idéal du moins ambitieux comme je le souhaite, qu'il s'agisse de l'exercice des responsabilités de direction, de l'accès aux moyens de production, de la place et de l'image des femmes dans les médias. Cette situation injuste, qui va en particulier à l'encontre de la richesse de la création, rejait sur la société toute entière.

La connaissance précise de la réalité constitue le point de départ d'une politique volontariste : objectiver les propos, rendre visible l'invisible et combattre l'ignorance sur ce sujet sont les conditions de la mobilisation de tous et de l'action. Elle permet d'identifier les domaines où les inégalités sont les plus flagrantes, où les représentations sont particulièrement réductrices voire erronées, pour mieux définir les champs prioritaires et les leviers à notre disposition.

Cette toute première version de l'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le champ de la culture et de la communication apporte à cette exigence de connaissance une réponse de grande qualité. Elle est le fruit d'un travail statistique qui porte sur l'administration du ministère de la culture et de la communication comme sur les institutions culturelles et les médias, et qui sera poursuivi chaque année, afin de faire apparaître les progrès et les difficultés, et le cas échéant de réorienter l'action. L'observatoire devra aussi à coup sûr être enrichi d'autres informations, et complété par des études spécifiques.

Lutter contre la méconnaissance est crucial, car dans notre société cela participe de l'exigence démocratique. Comme y participe le progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour lequel le ministère de la culture et de la communication a un rôle déterminant, en raison de son domaine : le champ de la création et celui des représentations collectives, véhiculées par les différents moyens d'expression artistique, spectacle vivant, cinéma, arts plastiques... et bien sûr par les médias ; leur puissance peut constituer un frein aux évolutions nécessaires vers une société plus juste et respectueuse de chacun, femme ou homme, tout comme elle peut au contraire les favoriser.

Aurélie Filippetti

Sommaire

1.INTRODUCTION.....	6
2.SYNTÈSE ET INDICATEURS-CLÉS.....	7
2.1.15 indicateurs-clés pour le suivi de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication.....	7
2.2.Repères sur l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication.....	8
3.POSTES DE DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES.....	9
3.1.Postes de direction.....	9
3.2.Composition des conseils d'administration.....	27
3.3.Détenteurs de licences entrepreneurs du spectacle.....	28
3.4.Jury et concours.....	30
3.5.Commissions et instances consultatives.....	30
4.ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION.....	31
5.PROGRAMMATION.....	32
5.1.Lieux de spectacles.....	32
5.2.Arts plastiques.....	35
5.3.Audiovisuel public.....	37
6.RÉMUNÉRATIONS.....	39
6.1.Ministère de la culture et de la communication.....	39
6.2.Services à compétence nationale (SCN).....	40
6.3.Établissements publics.....	40
6.4.Audiovisuel public.....	41
6.5.Sphère privée.....	41
7.SUIVI DES INDICATEURS ET PISTES D'AMÉLIORATION.....	43
7.1.Suivi des indicateurs.....	43
7.2.Quelques pistes d'amélioration.....	43
8.ANNEXES.....	44
8.1.Personnes ayant participé à la mise en place de l'observatoire.....	44
8.2.Lecture des boîtes de dispersion.....	44

1. INTRODUCTION

Les données mobilisées dans ce rapport portent sur la sphère culturelle en général : ministère, services déconcentrés, établissements publics, structures subventionnées, audiovisuel public, collectivités territoriales ou entreprises privées. Dans cette première version, des données très détaillées ont été mobilisées sur le champ de la création artistique. Ces éléments devront être complétés, dans un second temps, sur d'autres champs encore mal décrits dans ce rapport : presse, édition, architecture, enseignement, cinéma, etc.

Conformément aux engagements ministériels, le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) et la direction générale de la création artistique (DGCA) se sont associés fin 2012 afin de réaliser un état des lieux de la situation des femmes dans la sphère culturelle en 2012. La réflexion s'est poursuivie dans le secteur de l'audiovisuel avec la participation de la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) et des entreprises audiovisuelles publiques (périmètre : France Télévisions, Radio France, ARTE France, Audiovisuel Extérieur de la France, Institut national de l'audiovisuel).

Les données rassemblées dans ce document proviennent de plusieurs canaux :

- analyse d'organigrammes nominatifs (postes de direction) ;
- exploitation de fichiers administratifs (fichiers de paye du ministère par exemple) ;
- exploitation de sources statistiques sur l'emploi et les salaires (Insee, DADS) ;
- mise en place par la DGCA d'un dispositif spécifique de suivi dans le cas du spectacle vivant.

Pour le spectacle vivant, la DGCA utilise l'information disponible au sein de ses différents services ainsi que dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), mais la mise en place d'un dispositif d'observation spécifique est nécessaire. Ce dispositif porte sur l'ensemble des structures subventionnées (labels du programme 131) et vise à collecter des informations sur les subventions, les postes de direction, la programmation artistique ou les budgets.

Dans le cas de l'audiovisuel public, les différents acteurs ont en outre relancé une réflexion sur le choix d'indicateurs permettant de suivre la présence des femmes dans les médias, dans la continuité des travaux réalisés par la Commission sur l'image des femmes dans les médias.

2. SYNTHÈSE ET INDICATEURS-CLÉS

Le document ci-après comporte des indicateurs très divers, à la fois en termes de champ couvert (ministère, établissements publics, audiovisuel public, structures subventionnées du spectacle vivant, etc.) et de thème étudié (emplois de direction, rémunérations, etc.). Afin de synthétiser l'information, il est proposé ici une liste de 15 indicateurs-clés qui seront tout particulièrement suivis en évolution annuelle.

2.1. 15 indicateurs-clés pour le suivi de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication

N°	Champ	Thème	Indicateur	Détail de l'indicateur	Date	Valeur de l'indicateur
1	Ministère	Postes de direction	Part des femmes dans les postes de DG du ministère ⁽¹⁾	1 femme pour 4 postes	Fin 2012	25 %
2	Établissements publics	Postes de direction	Part des femmes dans le plus haut poste de direction ⁽²⁾	17 femmes pour 72 postes	Fin 2012	24 %
3	Établissements publics	Comités de direction	Part des femmes dans les comités de direction ⁽³⁾	28 femmes pour 83 postes	Fin 2012	34 %
4	Labels du programme 131	Postes de direction	Part de structures dirigées par des femmes ⁽⁴⁾	91 structures sur 350	2012	26 %
5	Audiovisuel public	Postes de direction	Part des femmes au sein des présidents	2 femmes pour 5 postes	Fin 2012	40 %
6	Audiovisuel public	Comités de direction	Part des femmes dans les comités de direction	47 femmes pour 131 postes	Début 2013	36 %
7	Établissements publics	Conseil d'administration	Part des femmes parmi les personnes qualifiées	103 femmes sur 315 P.Q.	Fin 2012	33 %
8	Ministère	Jury / Concours	Part des femmes parmi les présidences des concours et examens professionnels	5 femmes sur 33 présidences	2011	15 %
9	Labels du programme 131	Importance des structures	Écart entre la subvention moyenne accordée aux structures dirigées par des femmes et celle accordées aux structures dirigées par des hommes ⁽⁵⁾	1353k€ pour les structures dirigées par des femmes, 2490k€ pour celles dirigées par des hommes	Nominations 2011 / 2012 Subventions 2010	- 46 %
10	Lieux de spectacles	Programmation	Part de spectacles mis en scène / chorégraphiés par des femmes durant la saison ⁽⁶⁾	804 spectacles sur 2791	2011-12	29 %
11	Arts plastiques	Programmation	Part des œuvres réalisées par des femmes dans les acquisitions annuelles des FRAC	132 œuvres réalisées par des femmes sur 542	2011	24 %
12	Ministère	Rémunérations	Écart F/H des primes « intuitu personæ » ⁽⁷⁾ parmi les agents titulaires		2011	- 7 %
13	Établissements publics	Rémunérations	Écart moyen de salaire horaire entre femmes et hommes dans les établissements publics		2010	- 8 %
14	Audiovisuel public	Rémunérations	Écart moyen de salaire horaire entre femmes et hommes dans l'audiovisuel public		2010	- 15 %
15	Privé	Rémunérations	Écart moyen de salaire horaire entre femmes et hommes dans les entreprises culturelles		2010	- 20 %

(1) Secrétaire général, Directeurs généraux des 3 directions du Ministère.

(2) Président en cas d'existence d'un poste de président exécutif ou directeur général sinon.

(3) Parmi les 10 établissements publics employant le plus de salariés.

(4) Parmi les directeurs des CDN, SN, CCN, CDC, CCM, SMAC, opéras, orchestres, pôles cirque, CNAR, FRAC et centres d'art.

(5) Toutes structures confondues (CDN, SN, CCN, CDC, CCM, SMAC, opéras, orchestres, pôles cirque, CNAR, FRAC et centres d'art). Les subventions ne varient pas selon le genre du directeur, elles donnent par contre une indication de l'importance des structures et permettent ainsi de savoir s'il existe des différences d'importance entre les structures à la tête desquelles les hommes et les femmes sont nommés.

(6) Programmation des théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres de ville.

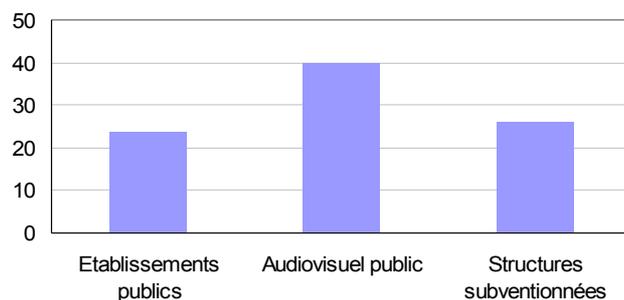
(7) Le détail des primes ici comptées est précisé en 6.1. Une partie de l'écart des montants des primes entre femmes et hommes est expliqué par l'âge. Une partie des primes est proportionnelle à la rémunération et, en moyenne, les agents féminins sont plus jeunes que les agents masculins et moins avancées dans la carrière. L'impact exact de l'âge sur les écarts des montants des primes sera précisé dans un indicateur futur.

2.2. Repères sur l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication

> Quel que soit le type de structure, un accès limité des femmes aux plus hautes responsabilités

- On compte une femme parmi les quatre Directeurs généraux du ministère de la culture et de la communication ;
- 24 % des établissements publics sous tutelle du ministère sont dirigés⁽¹⁾ par une femme ;
- 26 % des structures subventionnées de la création artistique⁽²⁾ sont dirigées par une femme. Cette proportion est en deçà de 10 % dans le cas des centres de création musicale (CCM), des opéras, des centres dramatiques ou des pôles cirques. Les structures dirigées par des femmes sont souvent les moins importantes (au regard des subventions accordées à ces structures) ;
- Parmi les cinq entreprises de l'audiovisuel public, on compte deux femmes parmi les présidents.
- *Par comparaison :*
 - Dans la Fonction publique, 24 % des directeurs d'administration centrale sont des femmes
 - Dans le secteur privé et semi-public, 17 % des dirigeants de sociétés sont des femmes

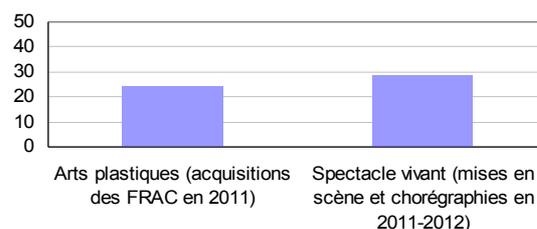
Part des femmes au plus haut poste de direction fin 2012 (en %)



> Programmation artistique : des femmes largement minoritaires

- 29% des spectacles diffusés durant la saison 2011-2012⁽³⁾ ont été mis en scène / chorégraphiés par des femmes ;
- En 2011, parmi les acquisitions des FRAC, 24 % des œuvres ont été réalisées par des femmes.

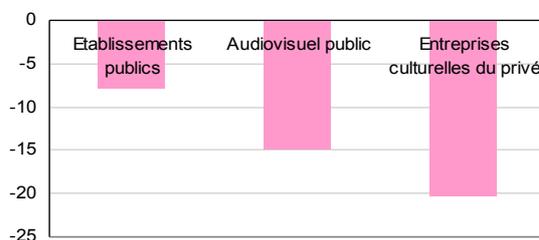
Part des femmes dans la programmation



> Des écarts de rémunération, même à caractéristiques d'emploi équivalentes

- En 2010, le salaire horaire moyen d'une femme travaillant dans la sphère culturelle est inférieur à celui d'un homme. L'écart atteint par exemple :
 - 8 % dans les établissements publics
 - 15 % dans l'audiovisuel public
 - 20 % dans les entreprises culturelles du privé⁽⁴⁾
- Une partie seulement de cet écart de rémunération « s'explique » par un effet d'âge, de type d'emploi ou de profession exercée.

Écart moyen de salaire horaire entre femmes et hommes (en %)



(1) Il s'agit du président en cas d'existence d'un poste de président exécutif ou sinon du directeur général.

(2) Labels du programme 131.

(3) Programmation des théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres de ville (source CNT/DGCA).

(4) C'est-à-dire l'ensemble des entreprises (y compris associations) ayant une activité culturelle (audiovisuel, presse, livre, architecture, patrimoine, arts visuels, édition, spectacle vivant, enseignement culturel) hors : ministère de la culture, services déconcentrés à compétence nationale, collectivités territoriales, audiovisuel public (soit 80 % des salariés de la sphère culturelle).

3. POSTES DE DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

3.1. Postes de direction

Ministère de la Culture et de la Communication

Part des femmes dans les postes de direction du ministère de la Culture et de la Communication

Nombre de postes de direction				
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Postes de directeurs d'administration centrale, chef de l'inspection générale				
Directeurs généraux et Secrétaire général	1	3	4	25 %
Autre (*)	2	5	7	29 %
Total	3	8	11	27 %
Postes d'encadrements d'administration centrale (hors postes de directeurs)				
Chefs de service	3	2	5	60 %
Sous-directeurs	6	10	16	37 %
Total	9	12	21	43 %
Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)				
Directeurs régionaux	5	19	24	21 %
Directeurs régionaux adjoints	14	9	23	61 %
Secrétaires généraux	13	9	22	59 %
Total	28	41	69	41 %

(*) DG adjoints, secrétaire général adjoint, délégué général à la langue française, chef de l'inspection générale des affaires culturelles.

Données au 1^{er} décembre 2012

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

Services déconcentrés à compétence nationale

Part des femmes dans les postes de direction des services déconcentrés à compétence nationale

Nombre de postes de direction				
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Directeurs généraux, directeurs	6	15	21	29 %

Données au 1^{er} décembre 2012

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

Établissements publics

Part des femmes dans les postes de direction des établissements publics du ministère de la culture et de la communication

	Nombre de postes de direction			Part des femmes
	Femmes	Hommes	Total	
Établissements avec un président exécutif (hors école d'art)				
Président	4 ⁽¹⁾	13	17	24 %
Directeur général	8	9	17	47 %
Établissement sans président exécutif (hors école d'art)				
Directeur général ou administrateur général	5	16	21	24 %
Écoles nationales supérieures d'art				
Directeur général	8	26	34	24 %

(1) La Maison de l'Histoire de France (MHF) a été dissoute au 31/12/2012. Il convient donc de la prendre encore en compte dans le tableau. Dès lors il faut compter Maryvonne de Saint-Pulgent parmi les présidents exécutifs. Mais en revanche, il n'y a pas eu de DG désigné. A la date du 1er décembre, le poste de président de la CAPA est vacant. Guy Amsellem a été nommé le 5 décembre.

Note : les établissements publics sont divisés en trois groupes :

- 18 établissements avec un président exécutif : BNF, CMN, CNAC-GP, CNC, CNL, CAPA, CSI, EPMQB, EPPGHV, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Musée et domaine national de Versailles, Musée des arts asiatiques Guimet, Musée Picasso, Château de Fontainebleau, OPPIC, RMN-GP, MHF.

- 21 établissements sans président exécutif : AFR, BPI, CNCVJ, CND, CNAP, Cité de la musique, Comédie française, Domaine national Chambord, Cité de la céramique Sèvres, INHA, INP, INRAP, Musée Rodin, Opéra Comique, Opéra national de Paris, Palais de la Porte Dorée-CNHI, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg, Villa Arson

- 34 écoles d'art : 20 Écoles d'architecture, 10 écoles d'art (6 en région, ENSBA, ENSAD, ENSCI, ENSMIS), CNSAD, CNSML, CNSMP, École du Louvre).

Données au 1^{er} décembre 2012. Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

Part des femmes dans le poste de direction le plus élevé (*) des établissements publics du ministère de la culture et de la communication

Type d'établissement	Poste de direction le plus élevé			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Musée, patrimoine ⁽¹⁾	21	6	27	30 %
Spectacle vivant ⁽³⁾	11	3	14	27 %
Enseignement d'art	34	8	42	24 %
Autre (arts plastiques, audiovisuel, bibliothèques) ⁽⁴⁾	7	0	7	0 %
Total	73	17	90	24 %
Taille de l'établissement				
Moins de 100 salariés	25	6	31	24 %
100-499 salariés	38	9	47	24 %
500 salariés ou plus	10	2	12	20 %
Total	73	17	90	24 %

(*) Président en cas d'existence d'un président exécutif ou directeur général /directeur sinon

(1) CMN, CNAP-GP, CAPA, CSI, Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, MHF, Orsay, le Louvre, Versailles, Guimet, Picasso, Fontainebleau, Rodin, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP, Sèvres-Céramique.

(2) A la date du 1er décembre, le poste de président de la CAPA est vacant. Guy Amsellem a été nommé le 5 décembre.

(3) CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Chaillot, Odéon, Colline, Strasbourg.

(4) AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, Villa Arson.

Données au 1^{er} décembre 2012. Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

Composition des comités de direction des 10 plus grands établissements publics (*)

	Composition du comité de direction (yc DG)			Part des femmes
	Femmes	Hommes	Total	
Membres des comités de direction	28	55	83	34 %

(*) c'est-à-dire les établissements publics suivants : BNF, Musée du Louvre, Opéra national de Paris, RMN -GP, CMN, CSI, CNAC-GP, Musée et domaine national de Versailles, Musée d'Orsay, CNSMP

Données au 1^{er} décembre 2012

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

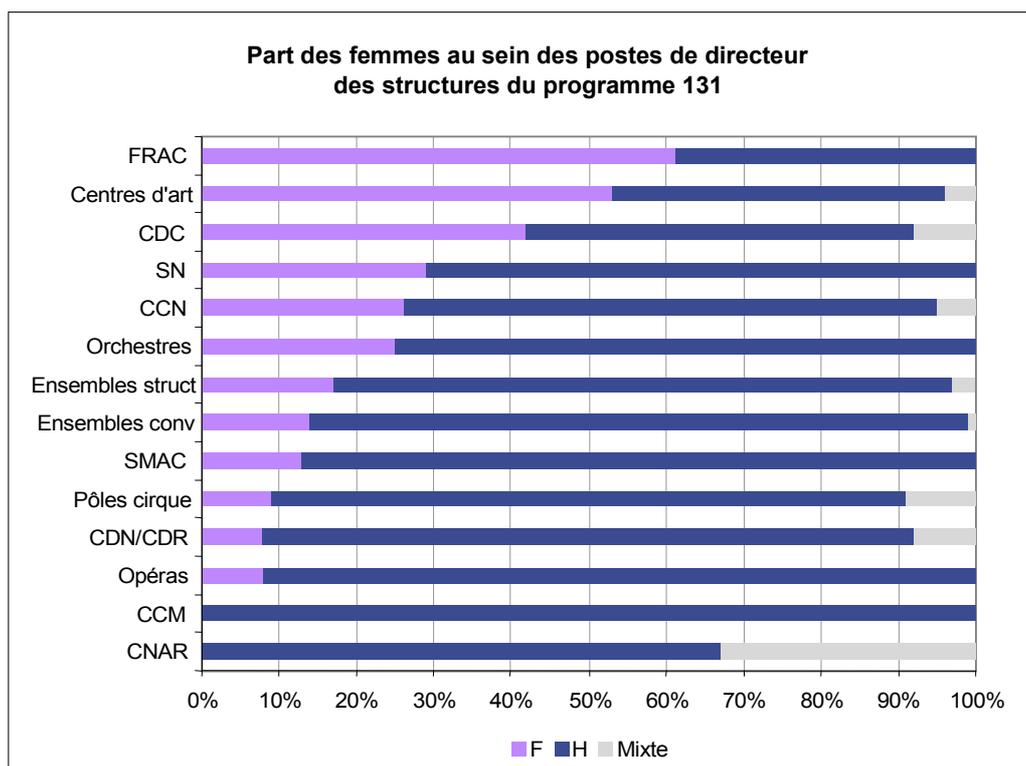
Structures subventionnées par le Ministère (labels du programme 131)

Synthèse

Mis à part les centres d'art, la part des femmes au sein des postes d'encadrement supérieur est très faible. Au total, parmi les 350 structures étudiées (*), on compte **91 structures dirigées par des femmes, soit un taux de féminisation de 26 %**.

Les femmes sont en particulier peu présentes :

- aux postes de directeurs : on les retrouve surtout au sein des adjoints et administrateurs ;
- dans les structures les plus importantes : lorsqu'elles sont directrices, elles le sont dans des structures peu subventionnées (i.e. dans les structures les moins importantes).



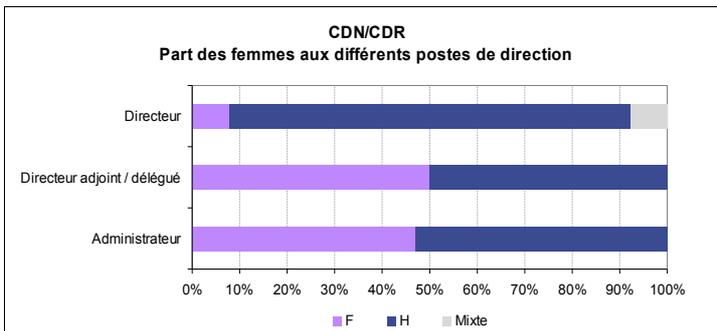
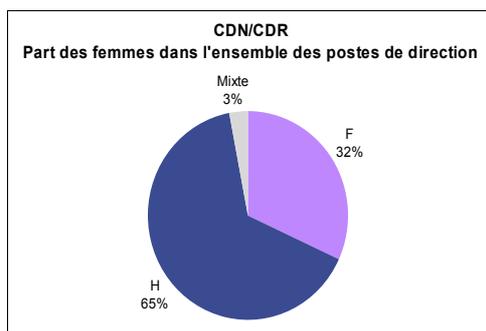
(*) Structures subventionnées par le ministère (programme 131)

Données 2011 et 2012

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Centres dramatiques (39 centres)

32 % des postes d'encadrement supérieur (directeurs, directeurs adjoints, administrateurs) des centres dramatiques sont occupés par des femmes.



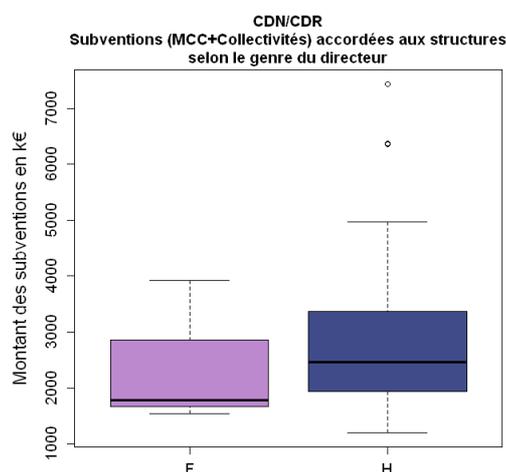
Cette part est moindre au sein des directeurs puisque :

- **3 centres sur 39 (8%) sont dirigés par des femmes** : le Centre dramatique de l'Océan Indien (La Réunion), le Théâtre des deux rives (Rouen) et le Théâtre National de Marseille (Marseille)
- 3 centres sur 39 (8%) sont co-dirigés par des femmes : le Théâtre National de Toulouse Midi-Pyrénées (Toulouse), le Théâtre du Préau (Vire) et le Théâtre des quartiers d'Ivry (Ivry)

De plus, parmi les centres dirigés ou co-dirigés par des femmes, 3 sont des centres régionaux (La Réunion, Rouen et Vire).

Au contraire, la parité est respectée dans les postes de directeur adjoint et d'administrateur.

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	8 % (3)	85 % (33)	8 % (3)	100 % (39)
Directeur adjoint / délégué	50 % (10)	50 % (10)	0 % (0)	100 % (20)
Administrateur	47 % (18)	53 % (20)	0 % (0)	100 % (38)
Total	32 % (31)	65 % (63)	3 % (3)	100 % (97)



Les structures les plus importantes (d'après le montant des subventions qu'elles reçoivent) sont dirigées par des hommes.

Les structures dirigées par des femmes se trouvent en 8^{ème}, 31^{ème} et 33^{ème} positions du classement des structures selon le montant de leurs subventions (sur un total de 39 structures).

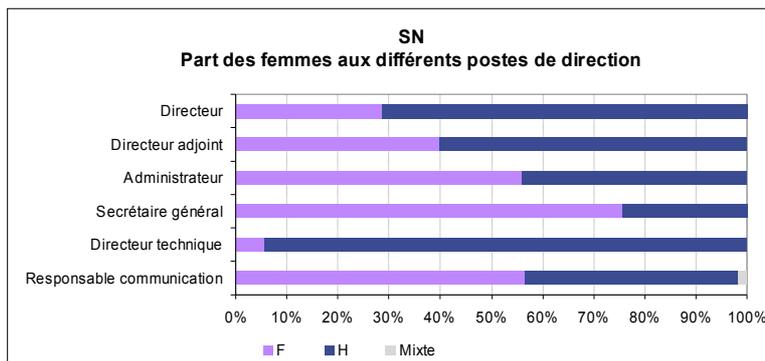
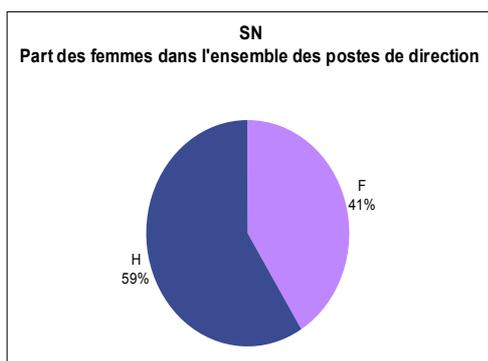
En moyenne, les structures dirigées par des femmes reçoivent des subventions plus faibles que celles dirigées par des hommes (2418k€ pour celles dirigées par des femmes contre 2918k€ pour celles dirigées par des hommes).

Données juin 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Aide à la lecture des boîtes de dispersion en annexe.

Scènes nationales (70 scènes)

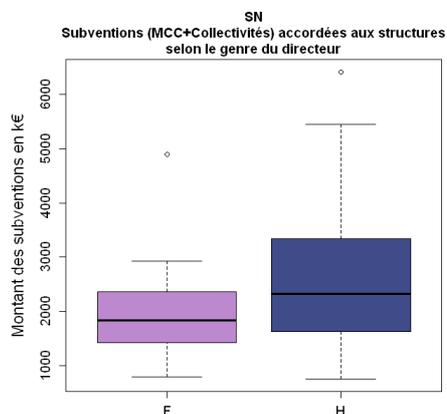
41% des postes d'encadrement supérieur des scènes nationales sont occupés par des femmes.



Cette part est moindre au sein des directeurs puisque seules **20 scènes nationales sur 70 (29%) sont dirigées par des femmes** (Alençon, Besançon, Blois, Château-Gontier, Cherbourg, Dunkerque, Evry, La Roche-sur-Yon, Le Creusot, Loos-en-Gohelle, Macon, Marseille, Martigues, Fort de France, Mulhouse, Reims, Saint-Nazaire, Sceaux, Ibos et Valence).

Les femmes sont aussi minoritaires dans les postes de directeur adjoint et directeur technique. Les postes d'administrateur, de secrétaire général et de responsable communication sont par contre en majorité occupés par des femmes.

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	29 % (20)	71 % (50)	0 % (0)	100 % (70)
Directeur adjoint	40 % (6)	60 % (9)	0 % (0)	100 % (15)
Administrateur	56 % (37)	44 % (29)	0 % (0)	100 % (66)
Secrétaire général	76 % (28)	24 % (9)	0 % (0)	100 % (37)
Directeur technique	6 % (4)	94 % (66)	0 % (0)	100 % (70)
Responsable communication	57 % (34)	42 % (25)	2 % (1)	100 % (60)
Total	41 % (129)	59 % (188)	0 % (1)	100 % (318)



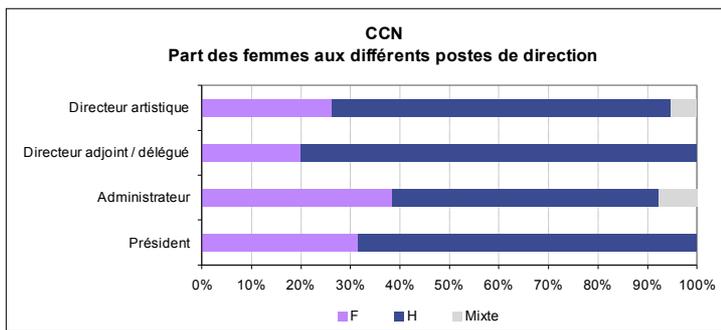
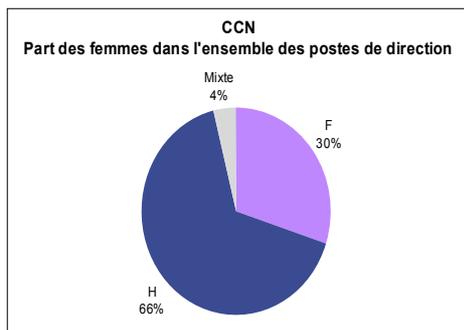
Les 3 structures les plus importantes (d'après le montant des subventions qu'elles reçoivent) sont dirigées par des hommes, on retrouve cependant une structure dirigée par une femme en 4^{ème} position.

En moyenne, les structures dirigées par des femmes reçoivent des subventions plus faibles que celles dirigées par des hommes (1979k€ pour celles dirigées par des femmes contre 2629k€ pour celles dirigées par des hommes).

Données 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

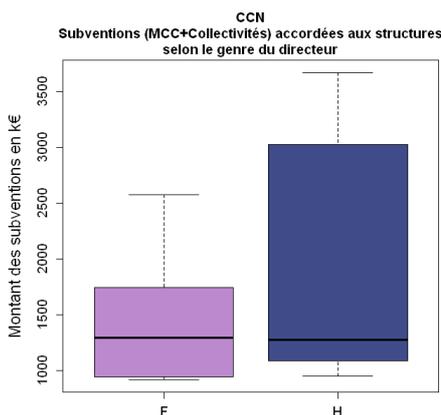
Centres chorégraphiques nationaux (19 centres)

30% des postes d'encadrement supérieur des centres chorégraphiques nationaux sont occupés par des femmes.



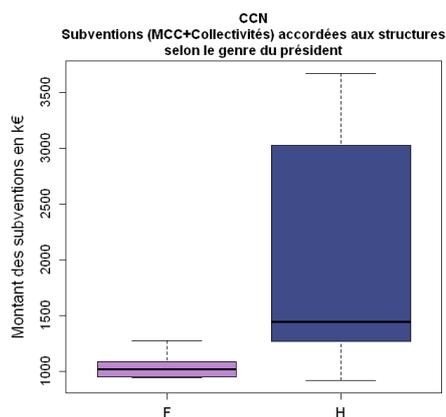
Cette part est moindre au sein des directeurs puisque seuls **5 centres sur 19 (26%)** sont dirigés par des femmes (Angers, Belfort, Le Havre, Montpellier et Roubaix). **Les femmes sont minoritaires dans l'ensemble des postes de direction des CCN.**

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur artistique	26 % (5)	68 % (13)	5 % (1)	100 % (19)
Directeur adjoint / délégué	20 % (1)	80 % (4)	0 % (0)	100 % (5)
Administrateur	38 % (5)	54 % (7)	8 % (1)	100 % (13)
Président (*)	32 % (6)	68 % (13)	0 % (0)	100 % (19)
Total	30 % (17)	66 % (37)	4 % (2)	100 % (56)



Les centres chorégraphiques les plus importants (d'après le montant des subventions qu'ils reçoivent) sont dirigés par des hommes.

En moyenne, les structures dirigées par des femmes reçoivent des subventions plus faibles que celles dirigées par des hommes (1494k€ pour celles dirigées par des femmes contre 1863k€ pour celles dirigées par des hommes).



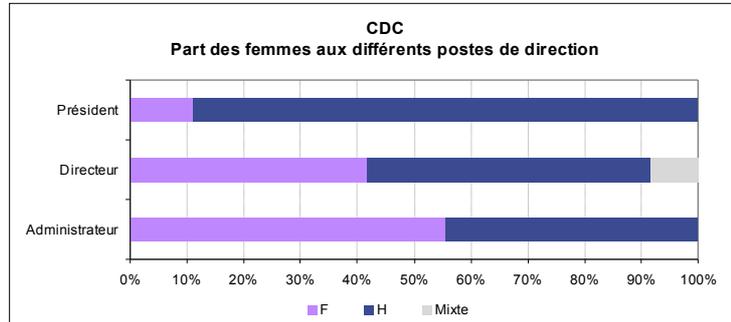
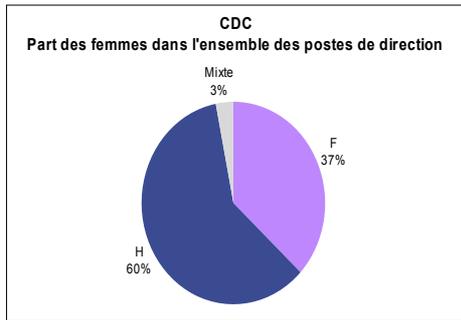
Très peu de femmes sont présidentes de centres chorégraphiques, celles qui le sont, le sont dans des centres peu subventionnés.

(*) La plupart des labels étant sous forme associative, les présidents n'ont pas une réelle fonction exécutive. De très larges délégations sont faites aux directeurs qui portent le projet artistique.

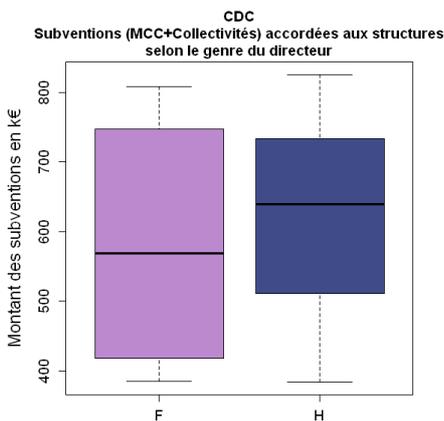
Données novembre 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Centres de développement chorégraphique (12 centres)

37% des postes d'encadrement supérieur des centres de développement chorégraphiques sont occupés par des femmes. **Seule une femme est présidente** (Grenoble) soit 11% des cas. En revanche, la **place des femmes est plus importante parmi les directeurs** (42% - Guyane, Toulouse, Lille, Grenoble, Uzès) **et administrateurs** (56%).

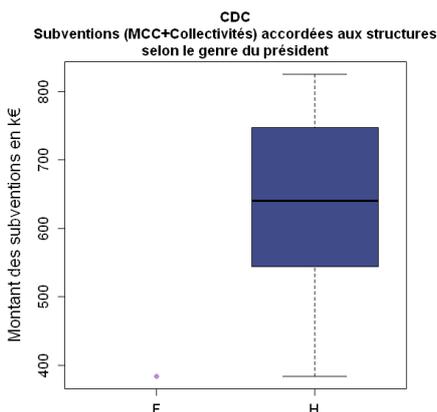


	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)				Total
	Femmes	Hommes	Mixte	Total	
Président (*)	11 % (1)	89 % (8)	0 % (0)	100 % (9)	
Directeur	42 % (5)	50 % (6)	8 % (1)	100 % (12)	
Administrateur	56 % (5)	44 % (4)	0 % (0)	100 % (9)	
Total	37 % (11)	60 % (18)	3 % (1)	100 % (30)	



La répartition hommes-femmes des directeurs dans les centres de développement chorégraphique selon l'importance des subventions qu'ils reçoivent est assez homogène.

Néanmoins, en moyenne, les structures dirigées par des femmes reçoivent des subventions un peu plus faibles que celles dirigées par des hommes (583k€ pour celles dirigées par des femmes contre 622k€ pour celles dirigées par des hommes).



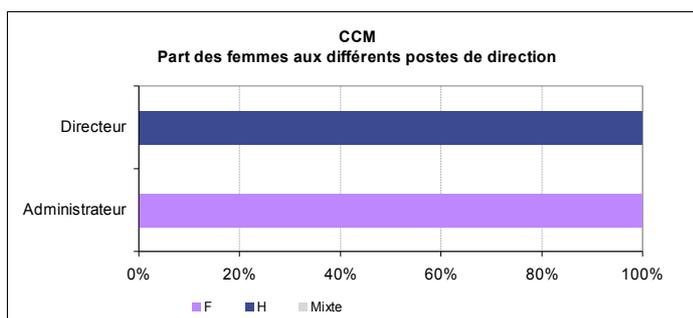
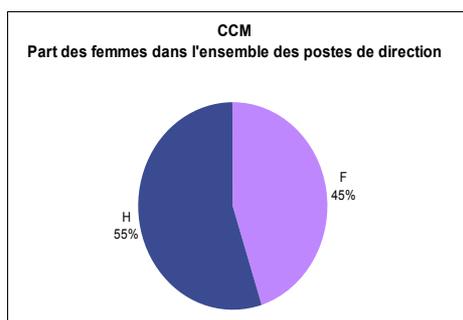
La structure présidée par une femme (Grenoble) est l'une des moins subventionnées.

(*) La plupart des labels étant sous forme associative, les présidents n'ont pas une réelle fonction exécutive. De très larges délégations sont faites aux directeurs qui portent le projet artistique.

Données février 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Centres nationaux de création musicale (6 centres)

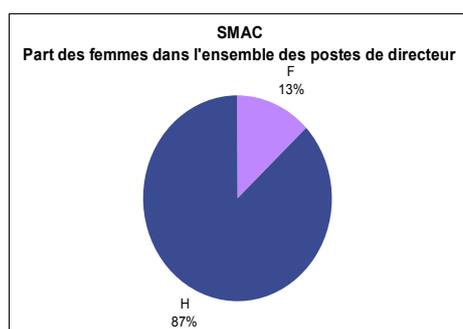
L'ensemble des centres de création musicale sont dirigés par des hommes, les postes d'administrateurs sont par contre tous occupés par des femmes.



	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	0 % (0)	100 % (6)	0 % (0)	100 % (6)
Administrateur	100 % (5)	0 % (0)	0 % (0)	100 % (5)
Total	45 % (5)	55 % (6)	0 % (0)	100 % (11)

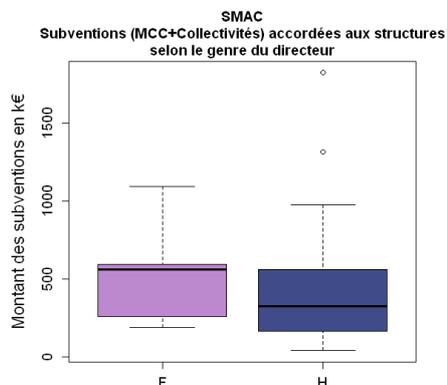
Données novembre 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Scènes de musiques actuelles (78 scènes)



13% (10 sur 78) des scènes de musiques actuelles sont dirigées par des femmes (Angoulême, Belfort, Brest, Lorient, Magny le Hongre, Nancy, Poitiers, Saint-Brieuc, Saint Jean-de-Vedas et Tours).

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	13 % (10)	87 % (68)	0 % (0)	100 % (78)
Total	13 % (10)	87 % (68)	0 % (0)	100 % (78)

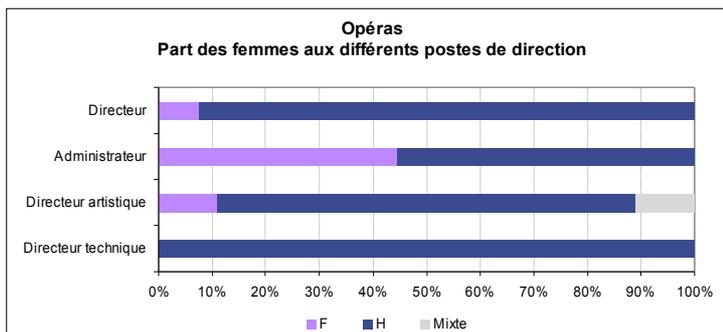
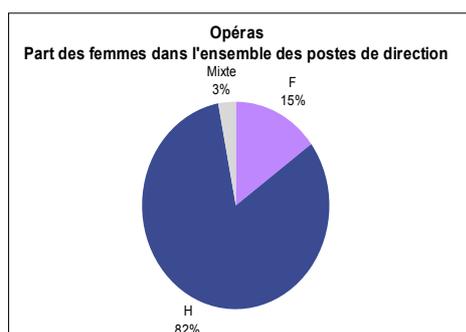


Les deux scènes les plus importantes (d'après le montant des subventions qu'elle reçoivent) sont dirigées par des hommes, cependant **en moyenne, les structures dirigées par des femmes reçoivent des subventions plus élevées que celles dirigées par des hommes** (518k€ pour celles dirigées par des femmes contre 415k€ pour celles dirigées par des hommes).

Données mai 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

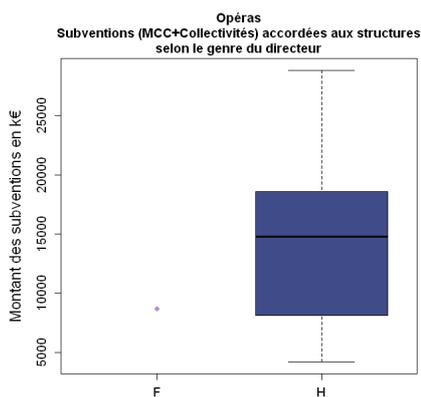
Opéras (13 opéras)

15 % des postes d'encadrement supérieur des opéras sont occupés par des femmes.



On retrouve très peu de femmes au poste de directeur (8% – Lille), on dénombre par contre 44% de femmes parmi les administrateurs.

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	8 % (1)	92 % (12)	0 % (0)	100 % (13)
Administrateur	44 % (4)	56 % (5)	0 % (0)	100 % (9)
Directeur artistique	11 % (1)	78 % (7)	11 % (1)	100 % (9)
Directeur technique	0 % (0)	100 % (8)	0 % (0)	100 % (8)
Total	15 % (6)	82 % (32)	3 % (1)	100 % (39)

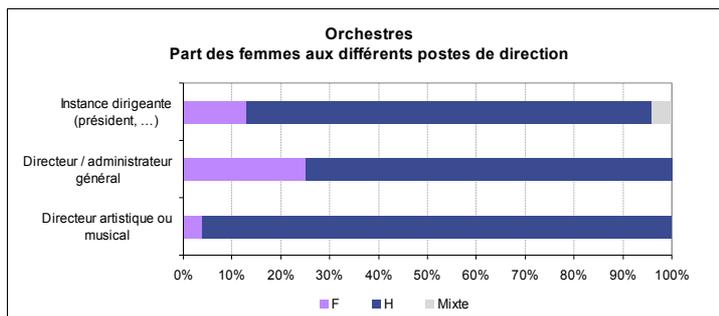
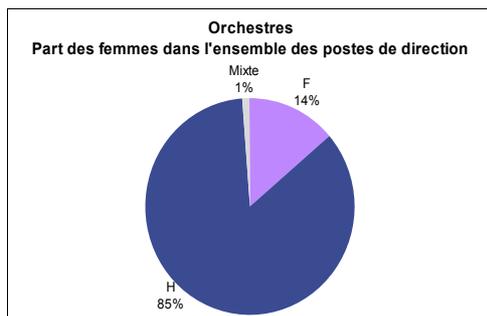


Le seul opéra dirigé par une femme est peu subventionné.

Données 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

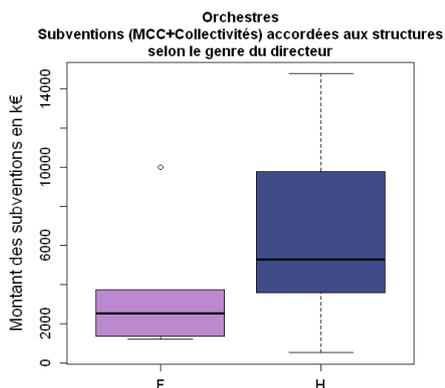
Orchestres (24 orchestres)¹

14% des postes d'encadrement supérieur des orchestres sont occupés par des femmes.



On retrouve très peu de femmes au sein des instances dirigeantes (13%), et des directeurs artistiques et musicaux (4%). Elles sont par contre un peu plus nombreuses au sein des directeurs / administrateurs généraux (25%).

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Instance dirigeante (président, vice-président, élu)	13 % (3)	83 % (20)	4 % (1)	100 % (24)
Directeur / administrateur général	25 % (6)	75 % (18)	0 % (0)	100 % (24)
Directeur artistique ou musical	4 % (1)	96 % (23)	0 % (0)	100 % (24)
Total	14% (10)	85% (61)	1% (1)	100% (72)



Les orchestres les plus importants (d'après le montant des subventions qu'ils reçoivent) sont dirigés (directeur / administrateur général) par des hommes. En moyenne, les orchestres dirigés par des femmes reçoivent des subventions deux fois moins importantes que ceux dirigés par des hommes (3572k€ pour les femmes contre 6536k€ pour les hommes). L'orchestre le moins subventionné est cependant dirigé par un homme.

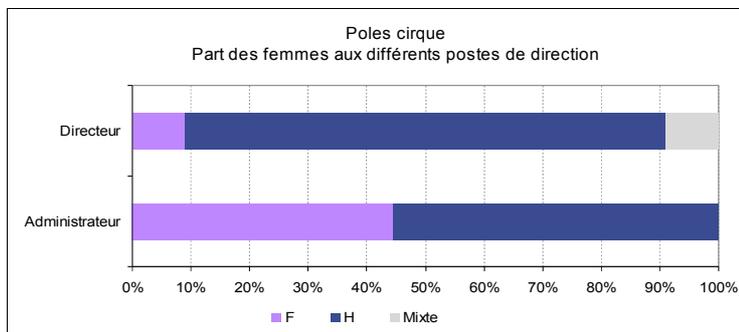
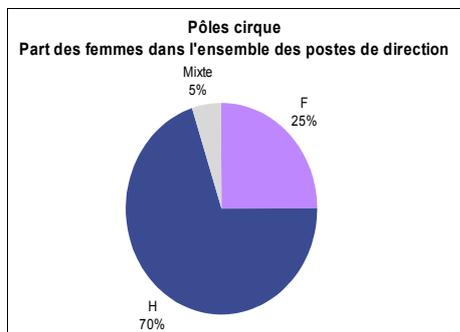
Données 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

¹ Ces données n'intègrent pas les formations musicales de Radio France, au nombre de quatre, et qui comptent une femme pour trois hommes au postes de directeurs musicaux (soit un taux de 25 %).

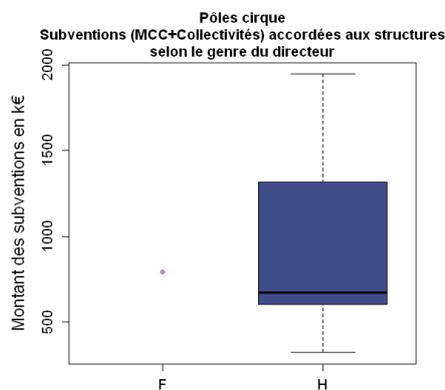
Pôles cirque (11 pôles)

25% des postes d'encadrement supérieur des pôles cirque sont occupés par des femmes.

Cette part est moindre au sein des postes de directeurs puisque seul **1 pôle sur 11 (Cherbourg)** est dirigé par **une femme**. Le pôle méditerranéenne est co-dirigé par une femme. On retrouve par contre **44% de femmes parmi les administrateurs**.



	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	9 % (1)	82 % (9)	9 % (1)	100 % (11)
Administrateur	44 % (4)	56 % (5)	0 % (0)	100 % (9)
Total	25 % (5)	70 % (14)	5 % (1)	100 % (20)

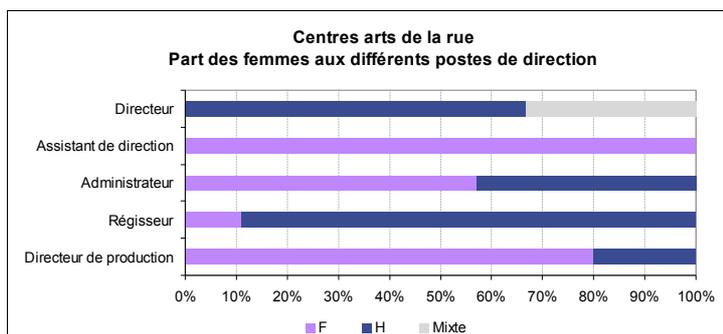
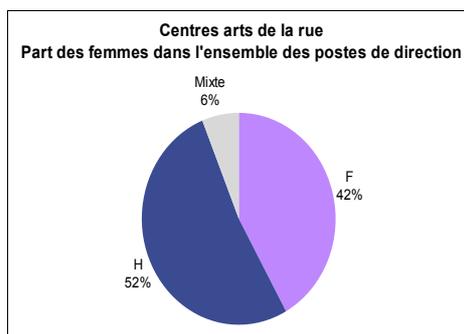


Les subventions accordées au seul pôle dirigé par une femme (Cherbourg) se situent dans la moyenne.

Données 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Centres d'arts de la rue (9 centres)

Les centres d'arts de la rue sont tous dirigés (et pour la plupart régis) par des hommes. Cependant, deux femmes sont co-directrices à Pronomades (Soueich) et au Fourneau (Brest) et ont des rôles importants dans l'histoire des structures qu'elles co-dirigent (Michèle Bosseur par exemple a co-fondé le Fourneau).



Il y a de plus une part importante de femmes au sein des postes de directeur de production (80%) et d'administrateur (57%).

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur	0 % (0)	67 % (4)	33 % (2)	100 % (6)
Assistant de direction	100 % (4)	0 % (0)	0 % (0)	100 % (4)
Administrateur	57 % (4)	43 % (3)	0 % (0)	100 % (7)
Régisseur	11 % (1)	89 % (8)	0 % (0)	100 % (9)
Directeur de production	80 % (4)	20 % (1)	0 % (0)	100 % (5)
Total	42 % (13)	52 % (16)	6 % (2)	100 % (31)

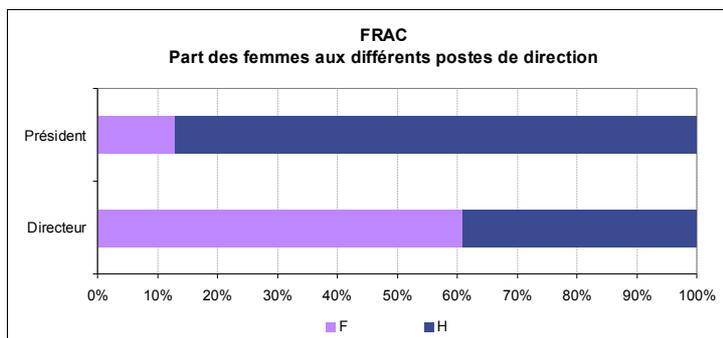
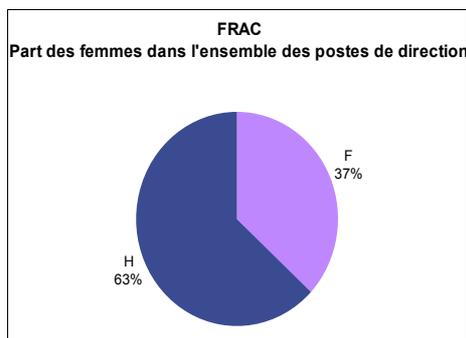
Données 2012

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

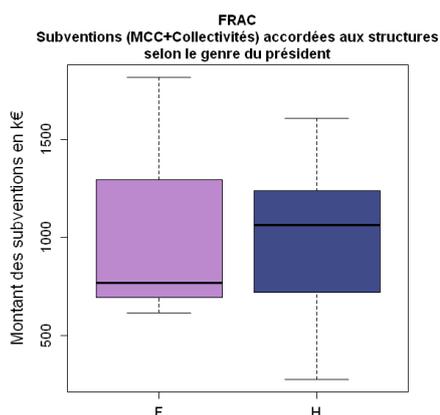
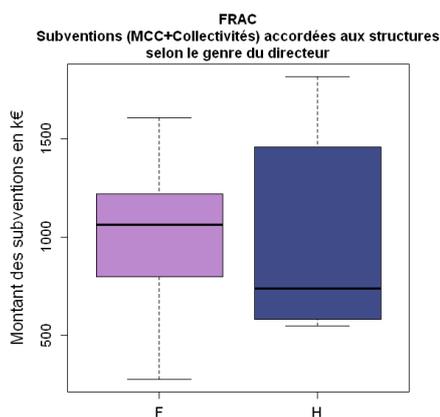
Fonds régionaux d'art contemporain (23 FRAC)

37% des postes d'encadrement supérieur des fonds régionaux d'art contemporain sont occupés par des femmes.

On retrouve **très peu de femmes au poste de président** (13% – Caen, Besançon et Toulouse), **leur part est par contre plus importante parmi les directeurs** (61%).



	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Président (*)	13 % (3)	87 % (20)	0 % (0)	100 % (23)
Directeur	61 % (14)	39 % (9)	0 % (0)	100 % (23)
Total	37 % (17)	63 % (29)	0 % (0)	100 % (46)



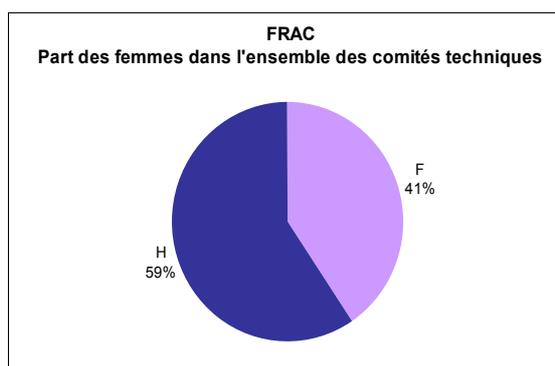
La répartition hommes-femmes des directeurs et présidents dans les fonds régionaux d'art contemporain selon l'importance des subventions que ceux-ci reçoivent est assez homogène.

La subvention moyenne accordée aux structures dirigées par des femmes est comparable à celle accordée aux structures dirigées par des hommes.

(*) La plupart des labels étant sous forme associative, les présidents n'ont pas une réelle fonction exécutive. De très larges délégations sont faites aux directeurs qui portent le projet artistique.

Données 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

La part des femmes au sein des comités techniques d'achat des FRAC est de 41%.



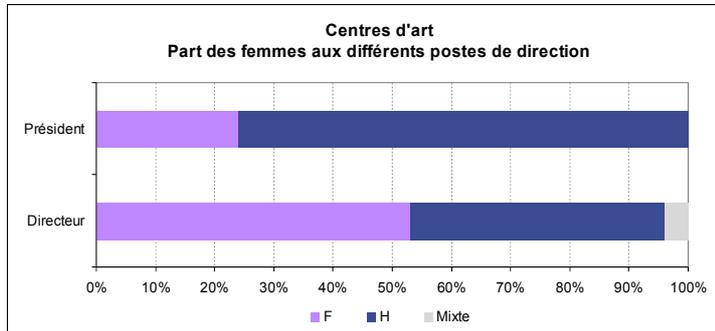
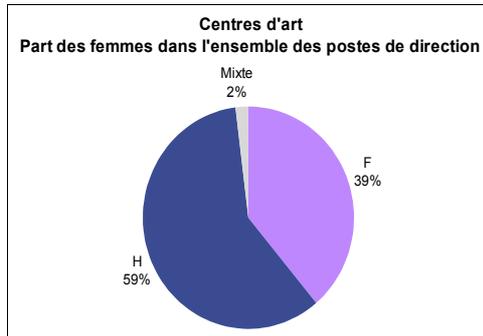
	Part des femmes au sein des comités techniques d'achat des FRAC			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
ALSACE	3	2	5	60 %
AQUITAINE	1	3	4	25 %
AUVERGNE	0	4	4	0 %
BOURGOGNE	2	3	5	40 %
BRETAGNE	3	3	6	50 %
CENTRE	4	3	7	57 %
CHAMPAGNE-A.	2	2	4	50 %
FRANCHE-COMTE	3	1	4	75 %
ILE-DE-FRANCE	1	4	5	20 %
LANGUEDOC-ROUSILLON	2	4	6	33 %
LIMOUSIN	1	3	4	25 %
LORRAINE	2	3	5	40 %
MIDI-PYRENEES	2	3	5	40 %
NORD-PAS-DE-CALAIS	2	5	7	29 %
BASSE-NORMANDIE	3	2	5	60 %
HAUTE-NORMANDIE	2	2	4	50 %
PAYS-DE-LA-LOIRE	2	2	4	50 %
PICARDIE	0	4	4	0 %
POITOU-CHARENTES	0	4	4	0 %
PACA	2	3	5	40 %
REUNION	2	3	5	40 %
RHONE-ALPES	4	0	4	100 %
TOTAL	43	63	106	41 %

Données 2012 (comités techniques) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Centres d'Art (49 centres)

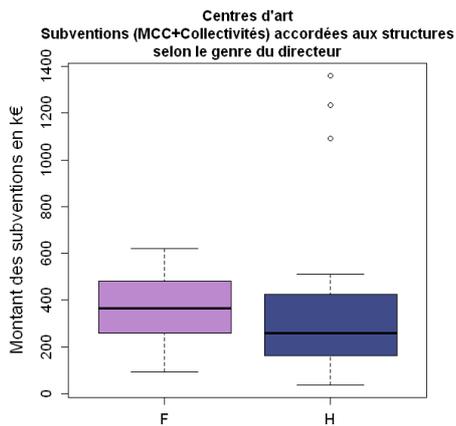
39% des postes d'encadrement supérieur des centres d'art sont occupés par des femmes.

Les femmes sont majoritaires au sein des directeurs (53%), leur nombre est moins important parmi les présidents (24%).



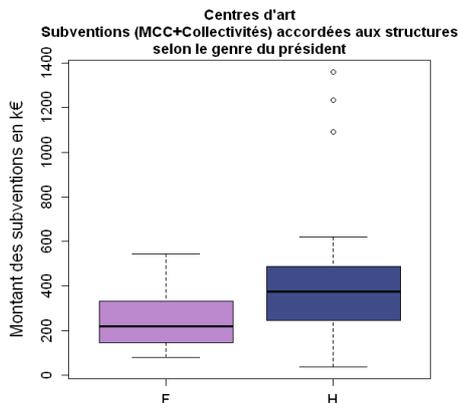
Un des deux centres d'art nationaux (le palais de Tokyo et le jeu de paume, Paris) est dirigé par une femme (le jeu de paume).

	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Président (*)	24 % (12)	76 % (37)	0 % (0)	100 % (49)
Directeur	53 % (26)	43 % (21)	4 % (2)	100 % (49)
Total	39 % (38)	59 % (58)	2 % (2)	100 % (98)



Les trois centres d'art qui reçoivent les subventions les plus importantes sont dirigés par des hommes. Cependant, les centres les moins subventionnés sont aussi en majorité dirigés par des hommes.

Les structures les plus subventionnées sont présidées par des hommes. En moyenne, les structures présidées par des femmes ont des subventions presque deux fois moins élevées que celles présidées par des hommes (245k€ contre 428k€).

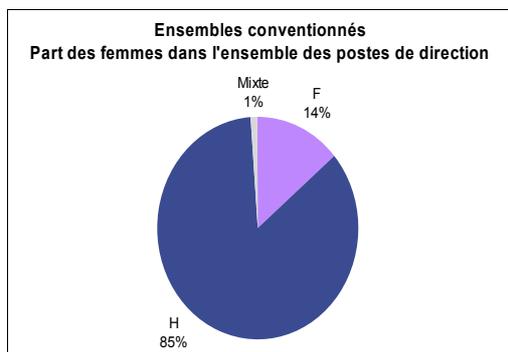


(*) La plupart des labels étant sous forme associative, les présidents n'ont pas une réelle fonction exécutive. De très larges délégations sont faites aux directeurs qui portent le projet artistique.

Données 2012 (postes de direction) et données 2010 (subventions).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

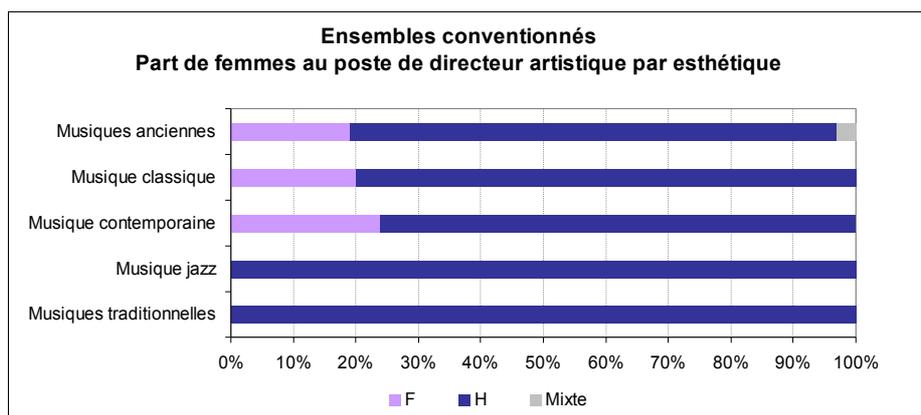
Ensembles de musique conventionnés (93 ensembles)

14% des postes de directeur artistique des ensembles conventionnés (13 sur 93) sont occupés par des femmes.



	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur artistique	14 % (13)	85 % (79)	1 % (1)	100 % (93)
Total	14 % (13)	85 % (79)	1 % (1)	100 % (93)

Au sein des ensembles conventionnés, on ne retrouve pas de femmes directrices artistiques dans le jazz et les musiques traditionnelles.

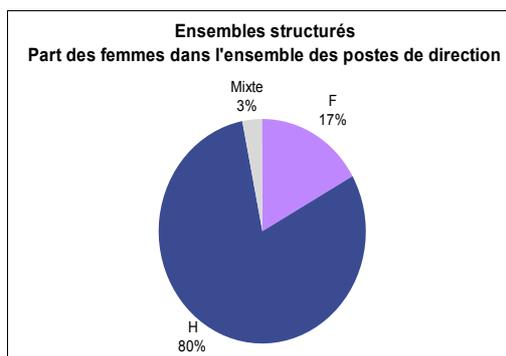


	Ensembles conventionnés - Répartition selon le genre du directeur par esthétique (% et effectifs)			
	F	H	Mixte	Total
Musiques anciennes	19% (6)	78% (25)	3% (1)	100% (32)
Musique classique	20% (2)	80% (8)	0% (0)	100% (10)
Musique contemporaine	24% (9)	76% (28)	0% (0)	100% (37)
Musique jazz	0% (0)	100% (19)	0% (0)	100% (19)
Musiques traditionnelles	0% (0)	100% (8)	0% (0)	100% (8)

Données 2011 (postes de direction) et données 2010 (subventions) - NB : un même ensemble peut appartenir à plusieurs esthétiques.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

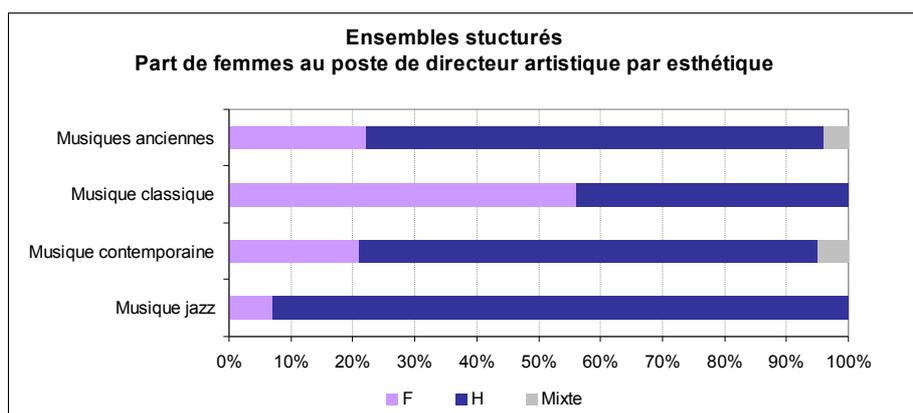
Ensembles de musique structurés (58 ensembles)

17% des postes de directeur artistique des ensembles structurés (10 sur 58) sont occupés par des femmes.



	Répartition par genre selon les postes (% et effectifs)			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Directeur artistique	17 % (10)	80 % (46)	3 % (2)	100 % (58)
Total	17 % (10)	80 % (46)	3 % (2)	100 % (58)

Les femmes sont majoritaires parmi les directeurs artistiques des ensembles structurés de musique classique (56%), on en retrouve par contre beaucoup moins dans les autres esthétiques.



	Ensembles structurés - Répartition selon le genre du directeur par esthétique			
	F	H	Mixte	Total
Musiques anciennes	22% (6)	74% (20)	4% (1)	100% (27)
Musique classique	56% (5)	44% (4)	0% (0)	100% (9)
Musique contemporaine	21% (4)	74% (14)	5% (1)	100% (19)
Musique jazz	7% (1)	93% (13)	0% (0)	100% (14)

Données 2011 (postes de direction) et données 2010 (subventions) - NB : un même ensemble peut appartenir à plusieurs esthétiques.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Audiovisuel public

Part des femmes au sein des présidents des entreprises de l'audiovisuel public au 1^{er} janvier 2013

	Homme	Femme	Total	Part des femmes
France Télévisions (président-directeur général)	1			
Radio France (président-directeur général)	1			
Arte France (présidente du directoire)		1		
Audiovisuel extérieur de la France (présidente-directrice générale)		1		
INA (président-directeur général)	1			
Total	3	2	5	40 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la culture et de la communication - DGMIC

Part des femmes dans les comités exécutifs des entreprises de l'audiovisuel public au 1^{er} janvier 2013

	Homme	Femme	Total	Part des femmes
France Télévisions	12	2	14	14 %
Radio France	5	3	8	38 %
Arte France	7	12	19	63 %
Audiovisuel extérieur de la France	7	7	14	50 %
INA	8	2	10	20 %
Total	39	26	65	40 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la culture et de la communication – DGMIC

Part des femmes dans les comités de direction des entreprises de l'audiovisuel public au 1^{er} janvier 2013

	Homme	Femme	Total	Part des femmes
France Télévisions	48	21	69	30 %
Radio France	14	5	19	26 %
Arte France	7	12	19	63 %
Audiovisuel extérieur de la France	7	7	14	50 %
INA	8	2	10	20 %
Total	84	47	131	36 %

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la culture et de la communication - DGMIC

Part des femmes au sein des directions des antennes de l'audiovisuel public au 1^{er} janvier 2013

	Homme	Femme	Total	Part des femmes
France Télévisions (1)	5	1	6	17 %
Radio France (2)	7	0	7	0 %

(1) Directeurs des antennes France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô et Outremer Premières.

(2) Directeurs des antennes France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, Le Mouv', Fip, France Musique.

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la culture et de la communication – DGMIC

France Télévisions : part des femmes sur certaines fonctions du réseau France 3

	Homme	Femme	Total	Part des femmes
Directeur de pôle	5	0	5	0 %
Délégué d'antenne	21	3	24	12 %
Rédacteur en chef	22	2	24	8 %
Chef de centre	24	0	24	0 %

Source : France Télévisions - Projet label diversité (novembre 2012)

3.2. Composition des conseils d'administration

Établissements publics

Composition des conseils d'administration (personnes qualifiées uniquement) des établissements publics

	Nombre de personnes qualifiées dans les conseils d'administration			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Domaine				
Musée, patrimoine	33	56	89	37 %
Spectacle vivant	16	15	31	52 %
Enseignement d'art	39	122	161	24 %
Autre (arts plastiques, audiovisuel, bibliothèques)	15	19	34	44 %
Total	103	212	315	33 %
Taille de l'établissement public				
Moins de 100 salariés	42	69	111	38 %
100-499 salariés	48	114	162	30 %
500 salariés ou plus	13	29	42	31 %
Total	103	212	315	33 %

Données au 1^{er} décembre 2012

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

Audiovisuel public

Composition des conseils d'administration dans les entreprises de l'audiovisuel public

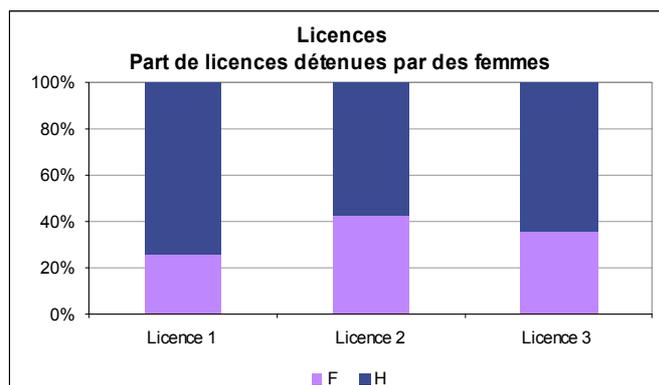
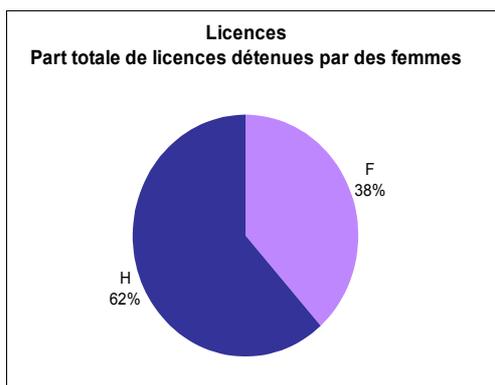
	Conseil d'administration				Dont : Personnalités indépendantes			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
France Télévisions	4	11	15	27 %	3	2	5	60 %
Arte France (conseil de surveillance)	4	10	14	29 %	0	3	3	0 %
Radio France	4	9	13	31 %	2	2	4	50 %
INA	4	8	12	33 %	2	2	4	50 %
Audiovisuel extérieur	8	7	15	53 %	2	3	5	40 %
Total	26	45	71	37 %	9	12	21	43 %

Données au 1^{er} janvier 2013.

Source : entreprises de l'audiovisuel public ; ministère de la culture et de la communication - DGMIC

3.3. Détenteurs de licences entrepreneurs du spectacle

38% des licences d'entrepreneurs du spectacle sont détenues par des femmes.



	Détenteurs de licences par genre selon le type de licence (en % et effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Licence 1	26 % (1294)	74 % (3702)	100 % (4996)
Licence 2	43 % (8360)	57 % (11289)	100 % (19649)
Licence 3	36 % (4009)	64 % (7272)	100 % (11281)
Total	38 % (13663)	62 % (22263)	100 % (35926)

Quel que soit le type de licence, les femmes sont minoritaires. C'est particulièrement le cas pour les licences 1 (exploitants de lieux), et les licences 3 (diffuseurs). La part de licences détenues par des femmes est légèrement plus importante parmi les licences 2 (producteurs), notons cependant que cette licence est détenue généralement par le président ou le trésorier de l'association et non par le responsable de la compagnie concernée (problème lié à l'intermittence).

	Décompte des licences selon le genre du titulaire par fonction du titulaire au sein de la structure			
	Femmes	Hommes	Total	% F
Membre du bureau (association)	919	758	1 677	55 %
Président (association ; organisme public)	4 871	5 522	10 393	47 %
Membre du C.A. (association ; organisme public)	3 282	5 059	8 341	39 %
Personne mandatée par l'organisme (association ; organisme public)	1 595	2 511	4 106	39 %
Salarié (organisme public ; société)	548	1 058	1 606	34 %
Salarié désigné par les statuts (pour les associations)	255	647	902	28 %
Président du C.A. (société)	261	680	941	28 %
Gérant - Co-gérant (société)	1 449	3 956	5 405	27 %
Maire, membre du conseil municipal	138	435	573	24 %
Président du directoire (société)	41	162	203	20 %
Directeur général (société)	192	894	1 086	18 %
Représentant expressément désigné par les statuts (société)	4	45	49	8 %
Autres (non renseigné)	101	419	520	19 %
Total	13 685	22 546	36 231	38 %

	Décompte des licences selon le genre du titulaire par statut juridique des structures			
	F	H	Total	% F
Fondation	15	13	28	54 %
Association	10245	12276	22521	45 %
Organisme public	1111	3055	4166	27 %
Entreprise privée	1987	6227	8214	24 %
Organisme mixte (non renseigné)	40	191	231	17 %
Total	13685	22546	36231	38 %

	Décompte des licences selon le genre du titulaire par discipline			
	Femmes	Hommes	Total	% F
Danse	756	642	1398	54 %
Spectacle de rue	235	288	523	45 %
Théâtre, marionnettes, mime, conte, imitation, fantaisie	3870	4793	8663	45 %
Spectacle pluridisciplinaire (mobilisant artistes de plusieurs disciplines)	2481	3577	6058	41 %
Musique classique et lyrique ainsi que ballets classiques qui en dépendent	535	1034	1569	34 %
Sans genre dominant (tous types de spectacles)	2519	5097	7616	33 %
Cirque, arts de la piste	238	488	726	33 %
Variétés, chansons jazz, musique actuelle	1987	4163	6150	32 %
Cabaret, arts visuels, revues, attractions qui les accompagnent	133	375	508	26 %
Autre	392	764	1156	34 %
(non renseigné)	539	1325	1864	29 %
Total	13685	22546	36231	38 %

Données 2011

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

3.4. Jury et concours

Composition des jurys des examens professionnels du ministère de la culture et de la communication

	Composition du jury				Présidence du jury			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Concours								
Catégorie A	31	66	97	32 %	3	17	20	15 %
Catégorie B	4	6	10	40 %	0	3	3	0 %
Total	35	72	107	33 %	3	20	23	13 %
Examens professionnels								
Catégorie A	6	7	13	46 %	0	3	3	0 %
Catégorie B	16	14	30	53 %	2	3	5	40 %
Catégorie C	5	4	9	56 %	0	2	2	0 %
Total	27	25	52	52 %	2	8	10	20 %
Total concours et examens professionnels	62	97	159	39 %	5	28	33	15 %

Données : 2011.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Service des ressources humaines

3.5. Commissions et instances consultatives

Part des femmes dans les commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du ministre de la Culture et de la Communication

	Composition de la commission (*)			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Direction ou service (**)				
Cabinet de la ministre (***)	12	39	51	24 %
Secrétariat général	84	175	259	32 %
Direction générale des patrimoines	172	449	621	28 %
Direction générale de la création artistique	71	183	254	28 %
Direction générale des médias et des industries culturelles	29	46	75	39 %
Centre national du cinéma et de l'image animée	33	53	86	38 %
Total	401	945	1346	30 %

(*) : membres de droit, membres désignés par le ministère et représentants d'organismes extérieurs.

(**) : il s'agit ici de la Direction ou du service suivant principalement la commission en question.

(***) : Comité d'histoire du Ministère (35 membres) et Conseil des Arts et Lettres (16 membres).

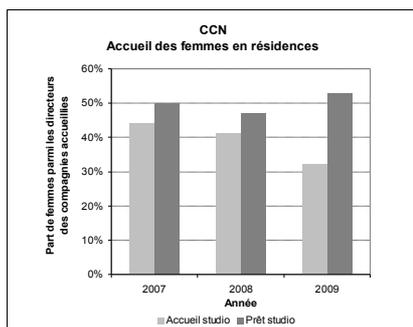
Note : certaines femmes peuvent être présentes dans plusieurs commissions.

Données : janvier 2013.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Sous-direction des affaires juridiques.

4. ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Centres chorégraphiques nationaux



Dans les centres chorégraphiques nationaux, la part de compagnies dirigées par des femmes est plus faible au sein des résidences avec accompagnement que dans celles sans accompagnement (dites « prêts de studio »). De plus, cette part tend à diminuer au cours des années tandis que la parité est respectée dans les prêts de studio. Il est cependant difficile de conclure sur ces seules données, la forte diminution observée en 2009 pouvant être conjoncturelle.

Résidences	2007	2008	2009
Avec accompagnement	44 % F : 77 H : 99 Cies : 155	41 % F : 71 H : 101 Cies : 137	32 % F : 66 H : 144 Cies : 170
Sans accompagnement	50 % F : 35 H : 35 Cies : 67	47 % F : 67 H : 77 Cies : 137	53 % F : 93 H : 81 Cies : 174

Lecture : En 2007, parmi les directeurs des compagnies qui ont bénéficié d'un accompagnement on retrouve 44% de femmes (soit 77 femmes et 99 hommes pour un total de 155 compagnies accompagnées – NB : une compagnie peut avoir plusieurs directeurs).

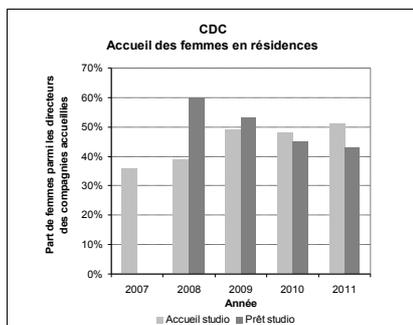
Données 2007 à 2011

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Note : cet indicateur est issu des travaux menés en 2007 par la DMDTS, il suit les recommandations émises par Reine Prat, chargée de mission pour l'égalité hommes-femmes dans les arts du spectacle et auteure des rapports :

- Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant. 1. Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation, mai 2006 - Arts du spectacle. Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. 2. De l'interdit à l'empêchement, mai 2009

Centres de développement chorégraphique



Dans les centres de développement chorégraphique, la part de compagnies dirigées par des femmes est en nette progression au sein des résidences avec accompagnement depuis 2007 et atteint la parité depuis 2009. En 2008, les femmes étaient majoritaires (60%) dans les résidences sans accompagnement (dites « prêts de studio »), cette proportion diminue cependant depuis puisqu'elle atteint 43% en 2011 (- 17 points en 4 ans).

Résidences	2007	2008	2009	2010	2011
Avec accompagnement	36 % F : 20 H : 36	39 % F : 21 H : 33	49 % F : 27 H : 28	48 % F : 28 H : 30	51 % F : 30 H : 29
Sans accompagnement	-	60 % F : 32 H : 21	53 % F : 24 H : 21	45 % F : 29 H : 35	43 % F : 25 H : 33

Lecture : En 2007, parmi les directeurs des compagnies qui ont bénéficié d'un accompagnement on retrouve 36% de femmes (soit 20 femmes et 36 hommes – NB : une compagnie peut avoir plusieurs directeurs).

Données 2007 à 2011

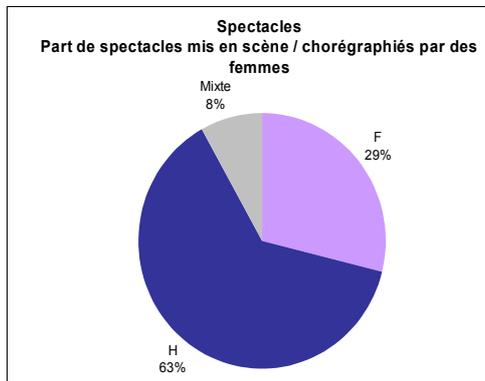
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Note : cet indicateur est issu des travaux menés en 2007 par la DMDTS, il suit les recommandations émises par Reine Prat (voir ci-dessus).

5. PROGRAMMATION

5.1. Lieux de spectacles

Part des femmes dans la production des spectacles



29% des spectacles diffusés durant la saison 2011-2012 ont été **mis en scène / chorégraphiés par des femmes**. Cette part reste stable au sein des créations.

On remarque que la part de créations mises en scène / chorégraphiées par des femmes est plus importante dans les scènes nationales (38%) et les centres dramatiques nationaux (34%) que dans les autres types de structures (28%, 27% et 19% pour les théâtres de ville, scènes conventionnées et théâtres nationaux).

La part de spectacles mis en scène / chorégraphiés par des femmes est plus importante parmi les spectacles jeune public (43%), les spectacles de nationalité étrangère (43%) et les spectacles de danse (34%).

	Part de spectacles mis en scène / chorégraphiés par genre parmi les spectacles programmés durant la saison 2011-2012			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Total	29 % (804)	63 % (1762)	8 % (225)	100 % (2791)
Créations	30 % (41)	66 % (89)	4 % (5)	100 % (135)
Créations par types de structures (*)				
CDN	34 % (15)	66 % (29)	0 % (0)	100 % (44)
SC	27 % (9)	70 % (23)	3 % (1)	100 % (33)
SN	38 % (9)	54 % (13)	8 % (2)	100 % (24)
TN	19 % (3)	75 % (12)	6 % (1)	100 % (16)
TV	28 % (5)	67 % (12)	6 % (1)	100 % (18)
Par discipline				
Cirque	14 % (22)	73 % (112)	13 % (20)	100 % (154)
Danse	34 % (254)	56 % (423)	10 % (79)	100 % (756)
Théâtre	28 % (522)	65 % (1219)	7 % (126)	100 % (1867)
Par type de public				
Jeune public	43 % (152)	47 % (167)	10 % (34)	100 % (353)
Tout public	27 % (652)	65 % (1595)	8 % (191)	100 % (2438)
Par nationalité				
Française	27 % (698)	65 % (1515)	8 % (180)	100 % (2438)
Étrangère	43 % (106)	47 % (247)	10 % (45)	100 % (353)

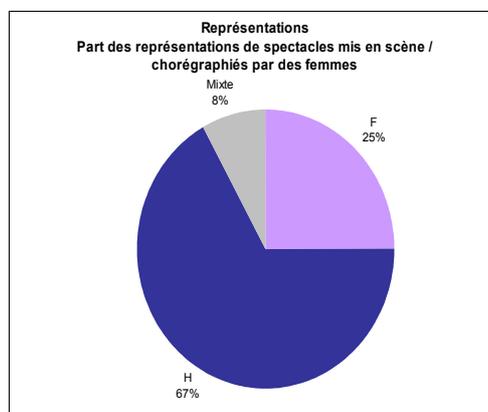
Le nombre moyen de spectacles par metteur en scène / chorégraphe est très légèrement plus important pour les hommes (1,5 contre 1,3).

(*) CDN : centres dramatiques nationaux, SC : scènes conventionnées, SN : scènes nationales, TN : théâtres nationaux et TV : théâtres de ville

Part des femmes dans la diffusion des spectacles

En moyenne, dans les cinq types de structures étudiés (CDN : centres dramatiques nationaux, SC : scènes conventionnées, SN : scènes nationales, TN : théâtres nationaux et TV : théâtres de ville) **les spectacles mis en scène / chorégraphiés par des hommes ont un nombre de représentations plus élevé que ceux mis en scène / chorégraphiés par des femmes** (7,5 contre 6,1). Le poids respectif des hommes et des femmes est en revanche identique dans le nombre moyen de représentations. Cette différence s'explique du fait que les spectacles mis en scène / chorégraphiés par des hommes sont diffusés dans un plus grand nombre de structures que ceux mis en scène / chorégraphiés par des femmes. Le genre du metteur en scène / chorégraphe n'influe pas sur le nombre de jours durant lesquels un spectacle est à l'affiche dans une structure.

	Caractéristiques des représentations selon le genre du metteur en scène / chorégraphe		
	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen de représentations par spectacle sur l'ensemble des structures	6,1	7,5	7,1
Nombre moyen de représentations d'un spectacle dans une structure	3,3	3,3	3,3
Nombre moyen de structures dans lesquelles un spectacle est représenté	1,9	2,3	2,2
Nombre moyen de jours durant lesquels un spectacle est à l'affiche dans une structure	3,3	3,4	3,4



25% des représentations qui ont eu lieu durant la saison 2011-2012 sont des représentations de spectacles mis en scène / chorégraphiés par des femmes.

Cette part reste stable au sein des créations.

La part de représentations de spectacles mis en scènes / chorégraphiés par des femmes dans l'ensemble des représentations varie selon le type de réseau : elle **est plus faible dans les théâtres nationaux (18%), centres dramatiques nationaux (22%) et scènes nationales (22%) que dans les scènes conventionnées (29%) et théâtres de ville (29%).**

La part des représentations de spectacles mis en scènes / chorégraphiés par des femmes est plus importante dans la danse (32%) et les spectacles jeune public (40%).

La part des femmes est très inférieure à la moyenne (25%) dans les 5 centres dramatiques nationaux et les 5 scènes nationales les plus importantes (d'après le montant des subventions qu'ils reçoivent), elle est respectivement 18% et 14%.

De manière générale, la part des femmes dans la mise en scène des spectacles est supérieure à celle qu'elles représentent dans la diffusion (nombre de représentations) de ces spectacles. Les taux, parfois plus favorables quant à la place des femmes dans certains champs (spectacles de nationalité étrangère, jeune public, danse, etc.) le sont moins au regard de la diffusion de ces spectacles, les femmes étant globalement moins bien diffusées en moyenne que les hommes.

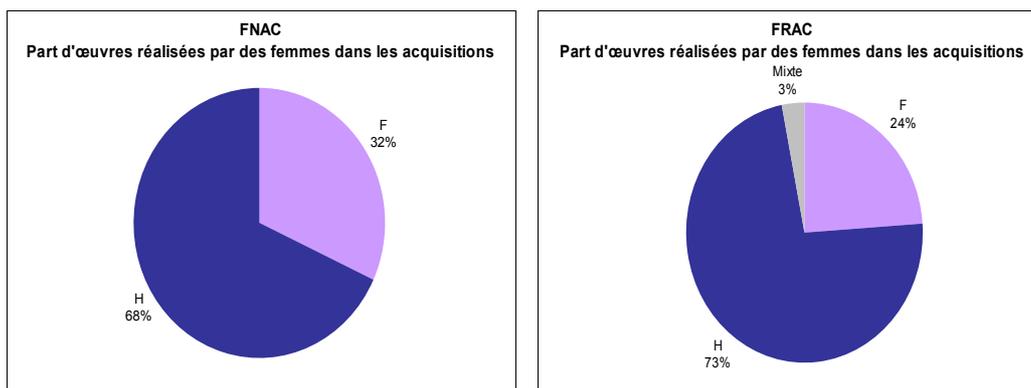
Par exemple, si parmi les spectacles de nationalité étrangère, 43% ont été mis en scène / chorégraphiés par des femmes, la part des représentations de spectacles étrangers mis en scène / chorégraphiés par des femmes est seulement de 21%. De même, on observe une forte proportion de femmes dans la mise en scène / chorégraphie des spectacles jeune public et danse (respectivement 43% et 34%) tandis que dans la diffusion de ces spectacles leur part diminue à 40% et 32%.

Part des représentations de spectacles selon le genre du metteur en scène / chorégraphe parmi les représentations de la saison 2011-2012				
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Total	25 % (4934)	67 % (13282)	8 % (1521)	100 % (19737)
Créations	26 % (384)	72 % (1059)	3 % (37)	100 % (1480)
Par types de structures				
CDN	22 % (895)	72 % (2898)	6 % (245)	100 % (4038)
SC	29 % (1511)	63 % (3240)	8 % (418)	100 % (5169)
SN	22 % (1049)	69 % (3386)	9 % (443)	100 % (4878)
TN	18 % (271)	77 % (1171)	5 % (74)	100 % (1516)
TV	29 % (1208)	63 % (2587)	8 % (341)	100 % (4136)
Par discipline				
Cirque	11 % (136)	80 % (1001)	9 % (115)	100 % (1252)
Danse	32 % (983)	54 % (1635)	14 % (411)	100 % (3029)
Théâtre	25 % (3774)	69 % (10592)	6 % (995)	100 % (15361)
Par type de public				
Jeune public	40 % (1125)	48 % (1344)	12 % (338)	100 % (2807)
Tout public	22 % (3809)	71 % (11938)	7 % (1183)	100 % (16930)
Par nationalité				
Française	25 % (4464)	67 % (11772)	7 % (1304)	100 % (17540)
Étrangère	21 % (470)	69 % (1510)	10 % (217)	100 % (2197)
Par subventions				
Dans les 5 CDN les plus subventionnés	18 % (154)	79 % (658)	3 % (26)	100 % (838)
Dans les 5 SN les plus subventionnées	14 % (85)	77 % (483)	9 % (56)	100 % (624)

Données saison 2011-2012
Source : Centre national du théâtre

5.2. Arts plastiques

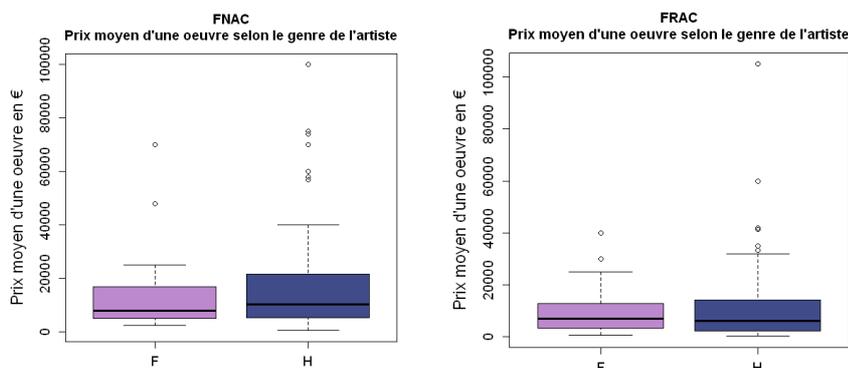
Acquisitions des fonds d'art contemporain



32 % des œuvres acquises par le fond national d'art contemporain (FNAC) ont été réalisées par des femmes, ce chiffre est de 24 % sur l'ensemble des acquisitions des fonds régionaux (FRAC). Le nombre moyen d'œuvres acquises par artiste est équivalent pour les femmes et les hommes au FNAC, il est par contre plus faible pour les femmes que pour les hommes au niveau des FRAC (1,6 contre 2,1). Dans les FRAC, parmi les artistes pour lesquels plus de 6 œuvres ont été acquises, il n'y a qu'une seule femme.

Acquisitions des fonds d'art contemporain				
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Acquisitions FNAC				
Nombre d'œuvres	32 % (58)	68 % (121)	0 % (0)	100 % (179)
Œuvres françaises	26 % (23)	74 % (64)	0 % (0)	100 % (87)
Œuvres étrangères	38 % (35)	62 % (57)	0 % (0)	100 % (92)
Nombre moyen d'œuvres par artiste	- (1,7)	- (1,5)	- (0)	- (1,5)
Français	- (1,3)	- (1,4)	- (0)	- (1,4)
Etranger	- (2,1)	- (1,6)	- (0)	- (1,7)
Acquisitions FRAC				
Nombre d'œuvres	24 % (132)	73 % (395)	3 % (15)	100 % (542)
Œuvres françaises	21 % (46)	79 % (173)	0 % (1)	100 % (220)
Œuvres étrangères	23 % (42)	77 % (141)	0 % (0)	100 % (183)
Nombre moyen d'œuvres par artiste	- (1,6)	- (2,1)	- (1,9)	- (2)
Français	- (2,2)	- (2,7)	- (0)	- (2,6)
Etranger	- (1,5)	- (2,2)	- (0)	- (2)

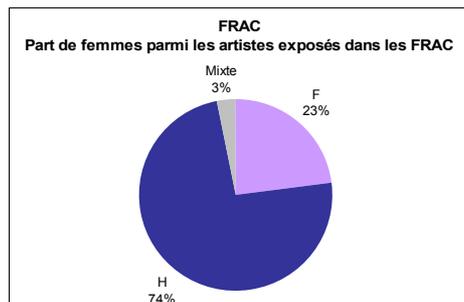
En 2011, les œuvres d'artistes femmes représentent 21% du budget d'acquisition du FNAC et 26% du total des budgets des FRAC. Bien que n'aient pas été pris en considération dans ces statistiques les médium qui ont une incidence sur le prix on constate que le prix moyen d'une œuvre est plus faible (-27%) pour les femmes que pour les hommes dans le FNAC (respectivement 10323€ et 14150€). Il n'y a par contre pas de différence au sein des FRAC (6576€ en moyenne pour les œuvres réalisées par des femmes et 6570€ pour celles réalisées par des hommes). Notons cependant que les œuvres aux prix les plus élevés ont pour la plupart été réalisées par des hommes.



Données 2011

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Fonds régionaux d'art contemporain



23% des artistes dont les œuvres ont été exposées dans les FRAC sont des femmes.

En moyenne, hommes et femmes réalisent un même nombre d'expositions et sont exposés dans un même nombre de FRAC différents.

On retrouve 5 femmes parmi les 20 artistes qui ont exposé dans au moins 3 FRAC.

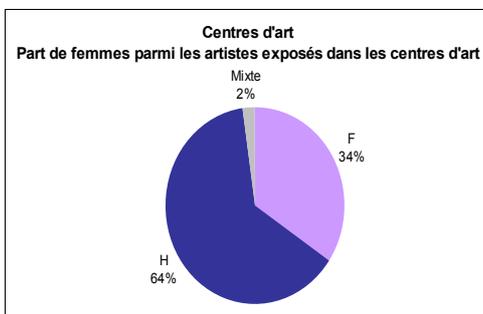
	Expositions des FRAC – Nombre d'artistes			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Nombre total d'artistes exposés	23 % (172)	74 % (550)	3 % (23)	100 % (778)
Expositions monographiques	25 % (16)	73 % (47)	2 % (1)	100 % (64)
Dont artistes français	27 % (12)	71 % (32)	2 % (1)	100 % (45)
Dont artistes étrangers	21 % (4)	79 % (15)	0 % (0)	100 % (19)
Expositions collectives	23 % (163)	74 % (528)	3 % (23)	100 % (714)
Dont artistes français	23 % (71)	74 % (232)	3 % (10)	100 % (313)
Dont artistes étrangers	22 % (92)	72 % (296)	6 % (23)	100 % (411)
Nombre moyen d'expositions	- (1,3)	- (1,4)	- (1,3)	- (1,4)
Nombre moyen de FRAC	- (1,1)	- (1,2)	- (1,1)	- (1,2)

Données 2011 – 16 FRAC étudiés (échantillon de 65 expositions monographiques et 109 expositions collectives)

NB : un même artiste peut avoir réalisé à la fois des expositions monographiques et collectives

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

Centres d'art



34% des artistes dont les œuvres ont été exposées dans les centres d'art sont des femmes.

En moyenne, hommes et femmes réalisent un même nombre d'expositions et sont exposés dans un même nombre de centres différents.

On retrouve 10 femmes parmi les 30 artistes qui ont exposé dans au moins 2 centres.

	Expositions des Centres d'art – Nombre d'artistes			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total
Nombre total d'artistes exposés	34 % (214)	64 % (396)	2 % (13)	100 % (639)
Expositions monographiques	38 % (36)	60 % (58)	2 % (2)	100 % (96)
Dont artistes français	36 % (21)	61 % (36)	3 % (2)	100 % (59)
Dont artistes étrangers	41 % (15)	59 % (22)	0 % (0)	100 % (37)
Expositions collectives	34 % (187)	64 % (345)	2 % (11)	100 % (543)
Dont artistes français	38 % (97)	61 % (158)	1 % (3)	100 % (258)
Dont artistes étrangers	32 % (90)	66 % (187)	3 % (8)	100 % (285)
Nombre moyen d'expositions	- (1,1)	- (1,1)	- (1,2)	- (1,1)
Nombre moyen de FRAC	- (1,1)	- (1,1)	- (1,1)	- (1,1)

Données 2011 – 34 centres d'art étudiés (échantillon de 96 expositions monographiques et 61 expositions collectives)

NB : un même artiste peut avoir réalisé à la fois des expositions monographiques et collectives

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA

5.3. Audiovisuel public

Le travail mené par la Commission sur l'image des femmes dans les médias (*Rapport sur l'image des femmes dans les médias*, 25 septembre 2008, et *Rapport 2011 : les expertes : bilan d'une année d'autorégulation*, 7 décembre 2011) a fourni d'importantes données s'agissant de la représentation des femmes dans les médias. De cette approche englobant l'ensemble des médias et les entreprises publiques comme privées, on peut retenir, s'agissant de l'audiovisuel public, l'indicateur relatif à la présence des femmes parmi les personnes intervenant comme experts dans les émissions.

S'agissant de France Télévisions, le *Rapport 2011 : les expertes : bilan d'une année d'autorégulation* présente les mesures suivantes :

- le nombre d'expert-es dans les magazines d'information (semaine du 19 au 25 septembre 2011) ;
 - France 2 *Complément d'enquête* : Hommes 16 / Femmes 4 soit 20 % de femmes
 - France 3 *Pièces à conviction* : Hommes 11 / Femmes 11 soit 50 % de femmes ;
 - France 5 *C dans l'air* : Hommes 19 / Femmes 1 soit 5 % de femmes ;
- Contre un taux global de présence des expertes dans les magazines d'information de 20 % sur l'échantillon représentant l'ensemble des chaînes de télévision.

- nombre d'expert-es dans les journaux télévisés (semaine du 19 au 25 septembre 2011) ;
 - France 2 : Hommes 36 / Femmes 7 soit 16% de femmes ;
 - France 3 : Hommes 60 / Femmes 12 soit 17% de femmes ;
- Contre un taux global de présence des expertes dans les JT de 16% sur l'échantillon représentant l'ensemble des chaînes de télévision.

France Télévisions travaille à l'actualisation de ces mesures.

S'agissant d'ARTE², le *Rapport 2011 : les expertes : bilan d'une année d'autorégulation* présente les mesures suivantes :

- nombre d'expertes dans le corpus retenu par ARTE (janvier à juillet 2011) :
 - Journaux d'information 37 %
 - Thema (une vingtaine de débats) 26 %
 - X:enius (magazine scientifique) 30 %
 - L'art et la manière (consacré aux artistes) 22 %
 - Philosophie (R. Enthoven) 36 %
 - Biographie (dressant le portrait d'une personnalité) 32 %

- nombre d'expert-es dans les journaux télévisés (semaine du 19 au 25 septembre 2011) :
Hommes 51 / Femmes 2 soit 4% de femmes
- Contre un taux global de présence des expertes dans les JT de 16% sur l'échantillon représentant l'ensemble des chaînes de télévision.

ARTE indique que ce résultat est à nuancer car la semaine d'analyse sur lequel il se fonde (du 19 septembre au 25 septembre 2011) s'avère non représentative. Le résultat affiché est très en-deçà de la moyenne qu'ARTE a mesurée en 2011 et 2012 et continue à mesurer en 2013. ARTE dénombre à peu près un tiers de femmes expertes dans ARTE Journal en 2011 et 2012 (33% en 2011 et 31% en 2012).

ARTE indique que les mesures complémentaires réalisées montrent :

- une proportion de femmes expertes dans le magazine *28 minutes* de 28% en 2012.

ARTE indique poursuivre ses efforts de suivi et de sensibilisation de toutes les équipes en ce qui concerne la présence des femmes à l'antenne et mettra tout en œuvre pour amplifier le mouvement en faveur de l'équilibre hommes / femmes. La société continue en 2013 à mesurer la proportion des femmes expertes aussi bien dans le journal télévisé que dans ses émissions, et à élargir cette mesure. Elle met en outre en place un suivi qualitatif plus fin pour certaines émissions et va constituer un fichier de femmes expertes.

² A noter : ARTE est une chaîne franco-allemande dont ARTE France fournit la moitié des programmes.

S'agissant de Radio France, le *Rapport 2011 : les expertes : bilan d'une année d'autorégulation* présente les mesures suivantes :

- taux de présence des expert-es dans la matinale de France Inter (semaine du 19 au 25 septembre 2011)

Hommes 69 / Femmes 23 soit 25 % de femmes

-> Contre une moyenne de 22 % pour l'ensemble des matinales des radios généralistes

- taux de présence des expert-es dans l'émission interactive *Le téléphone sonne* de France Inter (semaine du 19 au 25 septembre 2011)

Hommes 6 / Femmes 4 soit 40 % de femmes

Radio France indique que les mesures complémentaires réalisées montrent :

- un taux de présence des femmes parmi les invités dans la matinale de France Inter (8h20 et 8h40) de 20,5% en 2012 ;

- un taux de présence de 21,5 % de femmes parmi les invités des matinales de Radio France (France Inter, France Culture et France Info) en moyenne pour l'année 2012, comparé à 21 % pour les matinales des radios privées.

6. Rémunérations

6.1. Ministère de la culture et de la communication

Rémunération annuelle moyenne des agents titulaires du ministère de la culture et de la communication

	Nombre d'ETP	Part des femmes	Écart femmes / hommes pour la rémunération brute annuelle moyenne par ETP (y compris primes)
Catégorie A, dont :	3 541	46 %	- 7 %
<i>Administrateurs civils, conservateurs généraux, inspecteurs généraux</i>	39	37 %	- 7 %
Catégorie B	1 852	57 %	- 2 %
Catégorie C	3 893	54 %	- 2 %
Total	9 285	52 %	- 10 %

Périmètre : agents titulaires rémunérés sur le titre 2 du budget du MCC (hors agents rémunérés sur budget propre des opérateurs) présents sur 12 mois en 2011.

Lecture : parmi les 3 541 agents titulaires de catégorie A du MCC comptés en ETP, 46 % sont des femmes. La rémunération brute annuelle moyenne par ETP des agents titulaires femmes de catégorie A est inférieure de 7 % à celle des hommes de même catégorie.

Note : une partie de l'écart de rémunération entre femmes et hommes est expliqué par l'âge. En effet, en moyenne, les agents féminins sont plus jeunes que les agents masculins et sont moins avancées dans leur carrière. L'impact exact de l'âge sur les écarts de rémunération sera précisé dans un indicateur futur.

Données 2011

Source : Ministère de la culture et de la communication / Service des ressources humaines.

Montant moyen des primes « intuitu personæ » (*) des agents titulaires du ministère de la culture et de la communication

	Nombre d'ETP	Part des femmes	Écart femmes / hommes pour le montant moyen annuel des primes « intuitu personæ » par ETP
Catégorie A, dont :	3 541	46 %	0 %
<i>Administrateurs civils, conservateurs généraux, inspecteurs généraux</i>	39	37 %	- 12 %
Catégorie B	1 852	57 %	- 2 %
Catégorie C	3 893	54 %	- 9 %
Total	9 285	52 %	- 7 %

() Prime participation recherche, prime rendement personnel technique, prime rendement Administration centrale, prime service et rendement, prime de rendement, indemnité forfaitaire travail supplémentaire, indemnité exceptionnelle, prime de fonctions et de résultats, indemnité forfaitaire de conservateur, indemnité spécifique de service, prime d'activités IGA, indemnité de charges administratives, indemnité scientifique, prime de technicité forfaitaire, indemnité de performance, indemnité spéciale, indemnité rendement et fonction, indemnité sujétion particulière, allocation de responsabilité.*

Périmètre : agents titulaires rémunérés sur le titre 2 du budget du MCC (hors agents rémunérés sur budget propre des opérateurs) présents sur 12 mois en 2011.

Lecture : parmi les 3 541 agents titulaires de catégorie A du MCC, 46 % sont des femmes. Pour les agents titulaires de catégorie A, le montant annuel moyen des primes « intuitu personæ » par ETP des femmes est équivalent à celui des hommes (0 %).

Note : une partie de l'écart des montants des primes entre femmes et hommes est expliqué par l'âge. Une partie des primes est proportionnelle à la rémunération et, en moyenne, les agents féminins sont plus jeunes que les agents masculins et moins avancées dans la carrière. L'impact exact de l'âge sur les écarts des montants des primes sera précisé dans un indicateur futur.

Données 2011

Source : Ministère de la culture et de la communication / Service des ressources humaines.

6.2. Services à compétence nationale (SCN)

Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les SCN

Part des femmes	
Ensemble des salariés des SCN	51 %
Détail par niveau de rémunération	
10 % de salariés les moins bien rémunérés	71 %
...	
10 % de salariés les mieux rémunérés	43 %

Lecture :

- parmi l'ensemble des salariés des SCN, on compte 51 % de femmes
- parmi les 10 % de salariés les mieux rémunérés des services déconcentrés à compétence nationale, la part des femmes n'est plus que de 43 %.

Champ : services à compétence nationale du ministère de la Culture et de la Communication.

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

6.3. Établissements publics

Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication

Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et celui des hommes	
Ensemble des salariés	- 8 %
Détail par âge	
18-29 ans	- 5 %
30-49 ans	- 6 %
50 ans ou plus	- 7 %

Lecture : en 2010, parmi les salariés des établissements publics, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 8 % à celui des hommes. Cet écart est de - 5 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.

Champ : établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication.

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication

Part des femmes	
Ensemble des salariés des établissements publics	50 %
Détail par niveau de rémunération	
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58 %
...	
10 % de salariés les mieux rémunérés	42 %
5 % de salariés les mieux rémunérés	40 %
1 % de salariés les mieux rémunérés	30 %

Lecture :

- parmi l'ensemble des salariés des établissements publics, on compte 50 % de femmes
- parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés des EP, la part des femmes n'est plus que de 30 %.

Champ : établissements publics du ministère de la culture et de la communication.

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

6.4. Audiovisuel public

Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans l'audiovisuel public

Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et celui des hommes	
Ensemble des salariés	- 15 %
Détail par âge	
18-29 ans	- 6 %
30-49 ans	- 12 %
50 ans ou plus	- 16 %

Lecture : en 2010, parmi les salariés des entreprises de l'audiovisuel public, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 15 % à celui des hommes. Cet écart est de 6 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.

Champ : entreprises de l'audiovisuel public.

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

Part des femmes selon le niveau de rémunération dans l'audiovisuel public

Part des femmes	
Ensemble des salariés	44 %
Détail par niveau de rémunération	
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58 %
...	
10 % de salariés les mieux rémunérés	26 %
5 % de salariés les mieux rémunérés	22 %

Lecture :

- parmi l'ensemble des salariés de l'audiovisuel public, on compte 44 % de femmes

- parmi les 5 % de salariés les mieux rémunérés de l'audiovisuel public, la part des femmes n'est plus que de 22 %.

Champ : entreprises de l'audiovisuel public

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

6.5. Sphère privée

Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises culturelles privées (*)

Part des femmes	
Ensemble des salariés des entreprises culturelles privées	48 %
Détail par niveau de rémunération	
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58 %
...	
10 % de salariés les mieux rémunérés	26 %
5 % de salariés les mieux rémunérés	23 %
1 % de salariés les mieux rémunérés	19 %

Lecture :

- parmi l'ensemble des salariés des entreprises culturelles privées, on compte 48 % de femmes

- parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 19 %.

Champ : entreprises culturelles privées, y compris associations. Le champ de la culture comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, l'édition et l'enseignement culturel.

(*) Entreprises du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris associations.

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

Écart de salaire horaire femmes / hommes dans les entreprises culturelles privées (*)

	Nombre de salariés au 31/12/2010	Part des femmes	Part des femmes parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés	Écart de salaire femmes/hommes
Ensemble des salariés du champ culturel (secteur privé)	270 000	48 %	19 %	- 20 %
Détail par âge				
18-29 ans	60 000	53 %	31 %	- 8 %
30-49 ans	150 000	47 %	20 %	- 17 %
50 ans ou plus	60 000	45 %	17 %	- 26 %

Lecture : parmi les salariés des entreprises culturelles privées, on compte 48 % de femmes et, en moyenne, le salaire horaire d'une femme est inférieur de 20 % à celui d'un homme. Si l'on se restreint aux 1 % de salariés ayant les plus hautes rémunérations, la part des femmes n'est plus que de 19 %

Champ : entreprises culturelles privées, y compris associations. Le champ de la culture comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, l'édition et l'enseignement culturel.

(*) *Entreprises du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris associations.*

Données 2010

Source : Insee, DADS 2010 ; Fichier exhaustif ; exploitation DEPS.

7. SUIVI DES INDICATEURS ET PISTES D'AMÉLIORATION

7.1. Suivi des indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont vocation à être actualisés. Pour ce faire, une cellule technique adossée à l'observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication sera créée début 2013. Elle sera animée par le département des études, des statistiques et de la prospective (DEPS) du ministère de la culture et de la communication.

Cette cellule technique se réunira deux à trois fois par an dans le but de :

- procéder à l'actualisation des indicateurs, voire à leur amélioration ;
- mener une réflexion sur la mobilisation de nouveaux indicateurs ;
- réfléchir à des thèmes d'amélioration de la connaissance relative à l'égalité hommes-femmes dans la culture, notamment en termes d'études.

Cette cellule technique sera composée de représentants des directions du ministère, des établissements publics et de ceux de l'audiovisuel public.

7.2. Quelques pistes d'amélioration

Une meilleure identification des postes de direction

La production d'indicateurs relatifs à la part des femmes dans les postes de direction de la sphère culturelle doit être améliorée et systématisée. Cette amélioration passe par :

- une codification systématique des postes de direction dans les fichiers individuels de salariés des différents établissements de la sphère culturelle (ministère, établissements publics, etc.) ;
- un traitement statistique de ces fichiers.

Des études pour étudier les écarts de salaires entre hommes et femmes

Dans la sphère culturelle comme dans le reste de l'économie, une partie des écarts de salaires entre hommes et femmes s'explique par des différences de profil ou de types de poste occupé. Une exploitation plus approfondie des fichiers statistiques sur les salaires (Insee, DADS par exemple) permettra de préciser les écarts bruts présentés dans ce rapport. Par exemple, quels sont les écarts de salaires profession par profession ?

Rémunérations : une extension aux non-salariés

Dans le secteur culturel, environ un actif sur quatre est non-salarié. La présence de non-salariés est par exemple importante dans l'architecture ou les arts visuels. Il est donc utile de s'intéresser aux écarts de rémunérations hommes-femmes pour ces personnes. Pour ce faire, une exploitation complémentaire des fichiers professionnels auxquels le DEPS a accès (Agessa, Maison des artistes par exemple) pourrait permettre de réaliser un premier état des lieux.

Création artistique

Dans le champ de la création artistique, si le processus de collecte des données concernant les nominations aux postes de direction des différentes structures a bien été mis en place, la disparité des formats de données reçus (tableaux Excel, listes Word, etc.) rend nécessaire, pour les prochaines étapes, la mise à disposition d'un fichier de saisie « standard » auprès des différents services. Ce processus de collecte doit aussi être étendu afin d'élargir l'étude :

- aux instances de gestion et jurys de recrutement des EP et Labels du programme 131
- aux rémunérations des postes de direction des EP et Labels du programme 131

La question de l'accès des femmes aux moyens de production doit elle aussi être approfondie puisque nous ne disposons actuellement de données sur ce sujet que pour les CCN et CDC (indicateur des résidences avec accompagnement).

Enfin, concernant la programmation des lieux de spectacles, l'étude se concentre pour le moment sur les metteurs en scène et chorégraphes : il serait intéressant, dans un second temps, de s'intéresser à la place des femmes au sein des auteurs. La base Didascalies du CNT (relevé de la programmation de 5 réseaux de lieux) est exploitée par la DGCA pour le calcul d'un indicateur de performance et peut donc être mobilisée. Une collaboration avec la société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) est par ailleurs envisagée afin de consolider et compléter les données dont nous disposons.

Audiovisuel public : d'autres indicateurs sur la programmation

S'agissant de l'audiovisuel public, le travail va se poursuivre s'agissant du rassemblement de données et d'indicateurs relatifs à la place des femmes sur les chaînes et dans les programmes.

Des données complémentaires sur le patrimoine et dans les industries culturelles

Le rapport ici présenté concentre une majorité d'indicateurs sur la création artistique. Dans les industries culturelles, des données seront également à mobiliser dans d'autres secteurs, en particulier dans l'édition, la presse ou encore le cinéma.

8. ANNEXES

8.1. Personnes ayant participé à la mise en place de l'observatoire

Ce rapport a été co-rédigé par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) (au Secrétariat général) et le Bureau de l'observation, de la performance et du contrôle de gestion (à la Direction générale de la création artistique).

Les indicateurs présentés dans ce document ont bénéficié du concours et de la participation active :

- du Secrétariat Général du Ministère (Service des ressources humaines, DEPS, Sous-direction des affaires juridiques) ;
- de la Direction générale de la création artistique ;
- de la Direction générale des patrimoines ;
- de la Direction générale des médias et des industries culturelles et des organismes de l'audiovisuel public.

8.2. Lecture des boîtes de dispersion

